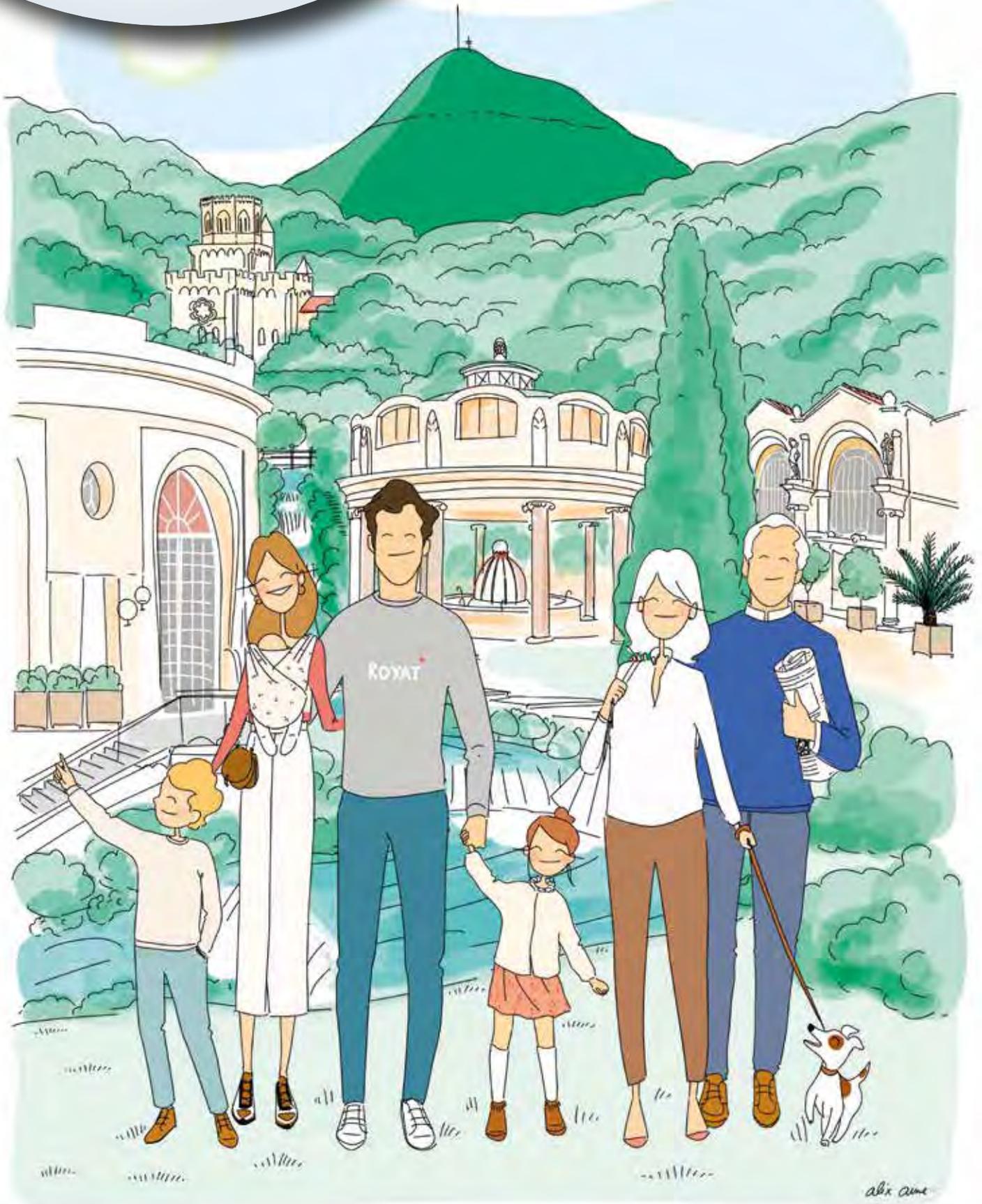


ROYAT magazine

➔ num 27 [Hiver 2021]



alex aune

Sommaire

Édito 3

Équipe municipale 4

- ▶ Une nouvelle équipe municipale élue
- ▶ Délégations municipales

Commerces 6

- ▶ J'aime Royat, je soutiens mes commerçants
- ▶ Restauration à emporter

Travaux 8

- ▶ Résidences Aroma et La Chocolaterie : transformer l'entrée du bourg avec de nouveaux logements et un pôle santé
- ▶ Le Priuré : redynamiser le centre-bourg avec l'accueil de nouveaux habitants

Valorisation de Royat 10

- ▶ Royat sur la route du Tour de France le 11 septembre dernier : retour en images
- ▶ Forum des Associations
- ▶ La Buvette Eugénie sur des collectors de timbres édités par la Poste

Finances 12

- ▶ Le budget 2020 : un exercice budgétaire dominé par la gestion des conséquences de la crise sanitaire

Ville de pleine santé 16

- ▶ Royatonic, bains et spa
- ▶ Les Thermes de Royat et leur spa

Transports 18

- ▶ InsPire : restructuration des mobilités à l'échelle de la Métropole

Sécurité 20

- ▶ La Police municipale renforce ses effectifs

Devoir de mémoire 20

- ▶ ACPG/CATM : anciens combattants Algérie-Tunisie-Maroc et combattants prisonniers de guerre

Environnement 21

- ▶ PROPRETÉ. Pour un cadre de vie de qualité dans notre commune : stop les incivilités !
- ▶ Le Massif forestier de Royat
- ▶ La Ville de Royat signe la déclaration des Droits de l'Arbre
- ▶ Le Jardin des plantes sauvages dans le Parc thermal

Solidarité/Seniors 26

- ▶ Les Ateliers bénévoles
- ▶ Services d'aide à la population proposés par le CCAS
- ▶ Les ateliers organisés par le CCAS de Royat
- ▶ Tous dépistés avant Noël
- ▶ Des animations pour nos personnes âgées
- ▶ Mon copilote.com, vous connaissez ?

Sports 29

- ▶ L'École des Arts Martiaux de Royat
- ▶ L'Event Trail de Royat reporté à octobre 2021
- ▶ Une reprise dynamique au golf
- ▶ Royat FIT GV
- ▶ Ski Club des Dômes
- ▶ Reprise des cours à l'AS Royat Tennis
- ▶ ROC Basket
- ▶ Golf pour tous à Charade

Loisirs 32

- ▶ Les Baladins de Royat
- ▶ AVF - Accueil Villes Françaises
- ▶ Comité de Jumelage
- ▶ ARPE

Culture Animations 33

- ▶ Une saison culturelle bouleversée
- ▶ En octobre, Pablito Zago à L'Avan.C
- ▶ L'école de Musique Théâtre et Danse de Royat
- ▶ Harmonie de Royat
- ▶ 1, 2, 3 Couleurs
- ▶ Association Cool'Heur Royat
- ▶ Club Photos : « En marche vers une nouvelle exposition photos »

Enfance jeunesse 36

- ▶ Accueil de Loisirs de Royat
- ▶ Relais Assistantes Maternelles - Parents - Enfants de Royat - Orcines Durtol
- ▶ La vie des écoles

Vie pratique 38

- ▶ Proxim'Cité
- ▶ Le conciliateur de justice
- ▶ La déchetterie de Romagnat fermée pour travaux pendant 5 mois
- ▶ Le déploiement de la fibre à Royat

Expression politique 39

Supplément Délégation de Service Public Royat-Valvital

- ▶ Royat ouvre un nouveau chapitre de son histoire thermale : la Ville confie la gestion des Thermes de Royat et de Royatonic au groupe ValVital

ÉDITO DU MAIRE

Madame, Monsieur,
Cher.e.s Royadères,

En mars 2020, l'équipe municipale que j'ai menée a remporté les élections municipales avec plus de 73% des voix : je m'engage aux côtés des mes adjoints et conseillers à être à la hauteur de cette confiance renouvelée.

La période que nous vivons restera une période de crise sanitaire sans précédent, nous sommes tous bouleversés dans notre quotidien et marqués économiquement, physiquement, psychologiquement.

Pour autant, l'équipe municipale, les services municipaux et moi-même faisons tout pour assurer le service public que nous vous devons : services aux personnes fragiles et âgées, avec l'aide à domicile et le portage de repas, engagement du service enfance-jeunesse, en lien avec nos établissements scolaires, afin que tous les élèves soient accueillis au mieux dans nos écoles, notamment au restaurant scolaire et lors des activités périscolaires et de garderie, mais aussi mobilisation de tous les services municipaux en télétravail ou sur le terrain : voirie, espaces verts, urbanisme, état-civil, accueil téléphonique aux habitants...

Nous avons distribué des masques de protection dès le mois de mai, en partenariat avec Clermont Métropole, le département du Puy-de-Dôme et la Région Auvergne Rhône-Alpes.

Nous avons dû faire face à un nombre croissant d'incivilités inadmissibles. Sachez que nous sommes pleinement investis sur ce dossier. En concertation avec les services de la Métropole, nous allons expérimenter prochainement un dispositif afin de limiter les dépôts sauvages notamment.

Nous avons maintenu toute l'année le lien avec nos associations par le biais de subventions, d'aides.



En réponse au confinement, nous avons aussi lancé plusieurs actions pour nos commerçants, fédérées autour de l'opération « J'aime Royat, je soutiens mes commerçants ».

Je formule maintenant le vœu que la Covid soit prochainement maîtrisée grâce à la recherche et au vaccin, que cette pandémie devienne un mauvais souvenir. Je souhaite que nous puissions mener à nouveau une vie

« normale », avec la reprise économique, nos commerces ré ouverts, nos bars et restaurants vivants, lieux de vie conviviaux.

J'espère aussi que nous pourrons lancer la saison de notre nouvelle salle de spectacle, l'AvanC et que nos manifestations phares pourront se dérouler « comme avant » : Festival de Pyromélie, Salon du Livre...

Nous travaillons sur un projet de Maison de l'enfance et de rénovation de nos écoles et nous ne manquerons pas d'intégrer les parties prenantes à la concertation.

En matière de sécurité, notre Police Municipale, dont les effectifs ont été renforcés, est plus que jamais vigilante à assurer le bien-être à Royat.

Sur le volet de l'environnement, nous poursuivons un travail de fond en concertation avec nos partenaires : ainsi, au printemps 2021, un événement « un arbre, un royadère » permettra d'intégrer les enfants des écoles et les royadères au reboisement d'un terrain communal.

Enfin, le projet de Délégation de Service Public pour l'Etablissement thermal et Royatonic va se concrétiser dès avril 2021, donnant un nouvel élan à notre commune pour les années à venir.

Allons de l'avant et... prenez soin de vous !

Marcel ALEDO
Maire de Royat

Vice-Président de Clermont Auvergne Métropole



ÉDITÉ PAR LA VILLE DE ROYAT

Directeur de la publication : Marcel ALEDO, Maire

Coordination : Jean-Pierre LUNOT, Adjoint au Thermalisme, Tourisme, Culture / Delphine LINGEMANN, adjointe à l'environnement, à la valorisation de Royat et au commerce / Marie HEID, Service Communication

MAIRIE DE ROYAT

46, boulevard Barrièr - 63130 Royat - Tél. : 04 73 29 50 80 - mairie@royat.fr - www.royat.fr - www.facebook.com/ville.royat

Nos services sont ouverts du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 17h.

Crédits photos : Mariëlsa Niels, A d'Hier, A. Riboulet. Casino de Royat - Ville de Royat - Thermes de Royat, Royatonic, Associations et structures concernées.

Conception graphique et responsable du rédactionnel : Service Communication

Régie publicitaire : ITALIQUE - Tél. : 04 73 14 00 01

Impression : Decombat - Tirage : 3 500 ex. - Dépôt légal à parution - Royat Magazine est imprimé sur papier certifié FSC.



UNE NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE ÉLUE



Marcel ALEDO

Maire
Vice-président de Clermont Auvergne
Métropole, en charge des Pôles métropolitains

Le 1^{er} tour des élections municipales a eu lieu le dimanche 15 mars 2020 et à l'issue du scrutin, c'est la liste menée par Marcel ALEDO « Union communale pour Royat » qui a remporté le plus de suffrages, avec 990 voix, soit 73,5 %. La liste « Mouvement Citoyen Royadère » ayant 358 voix, soit 26,6% des suffrages exprimés.

Avec la crise sanitaire, l'équipe élue a pu être installée lors du Conseil Municipal du 25 mai : Marcel ALEDO a été élu Maire et la majorité dispose de 24 sièges au Conseil Municipal, tandis que l'opposition occupe de 3 sièges.



Jean-Pierre LUNOT
1^{er} adjoint en charge de la culture, du thermalisme, du thermalisme et du tourisme



Marie-Anne JARLIER
2^{ème} adjointe en charge des affaires générales, des affaires sociales, scolaires et intergénérationnelles



Michel AUBAGNAC
3^{ème} adjoint en charge des finances et du devoir de mémoire



Christine BIGOURET-DENAËS
4^{ème} adjointe en charge de la vie associative et des sports



Alain DOCHEZ
5^{ème} adjoint en charge de la sécurité et de la mobilité



Delphine LINGEMANN
6^{ème} adjointe, en charge de l'environnement, du cadre de vie, de la valorisation de Royat et du commerce



André GAZET
7^{ème} adjoint en charge des travaux et de l'urbanisme



Jean-Luc MEYER
Conseiller délégué en charge du thermalisme et du thermalisme



Isabelle JOURDY
Conseillère déléguée en charge de l'animation, de la culture, de la promotion de la ville



Jacqueline BUONOCORE
Conseillère déléguée en charge des associations et des aînés



Véréne SOLELIS
Conseillère déléguée en charge des finances



Géraldine MINGUET
Conseillère déléguée en charge de la promotion



Jean-Louis CELSE
Conseiller délégué en charge des travaux et du patrimoine



Isabelle COQUEL
Conseillère déléguée au patrimoine



Philippe JALLEY
Conseiller municipal



Antonio CANAVEIRA
Conseiller municipal



Virginie MICHEL
Conseillère municipale



Fernand ASUNCION
Conseiller municipal



Monique DEFRADAT
Conseillère municipale



Arnaud BELZANNE
Conseiller municipal



Annie CHAUMETON
Conseillère municipale



Stéphane CURNOL
Conseiller municipal



Lucie MAHÉ
Conseillère municipale



Christian BERNETTE
Conseiller municipal



Sophie MERCIER
Conseillère municipale



Philippe JOUFFRET
Conseiller municipal

 GROUPE MAJORITAIRE

 GROUPE MINORITAIRE

Adjoints :

- ▶ **1^{er} adjoint** : Jean-Pierre LUNOT, en charge de la culture, du thermalisme, du thermoludisme et du tourisme
- ▶ **2^{ème} adjointe** : Marie-Anne JARLIER, en charge des affaires générales, des affaires sociales, scolaires et intergénérationnelles,
- ▶ **3^{ème} adjoint** : Michel AUBAGNAC, en charge des finances et du devoir de mémoire,
- ▶ **4^{ème} adjointe** : Christine BIGOURET-DENAES, en charge de la vie associative et des sports,
- ▶ **5^{ème} adjoint** : Alain DOCHEZ, 5^{ème} adjoint en charge de la sécurité et de la mobilité,
- ▶ **6^{ème} adjointe** : Delphine LINGEMANN, en charge de l'environnement, du cadre de vie, de la valorisation de Royat et du commerce,
- ▶ **7^{ème} adjoint** : André GAZET, en charge des travaux et de l'urbanisme.

Conseillers municipaux :

- ▶ M. Jean-Luc MEYER, Conseiller délégué, chargé du Thermalisme et du Thermoludisme, auprès de Jean-Pierre LUNOT, adjoint.
- ▶ Mme Isabelle JOURDY, Conseillère déléguée, chargée de l'Animation, de la Culture et de la Promotion de la ville auprès de Jean-Pierre LUNOT et Delphine LINGEMANN, Adjoints.
- ▶ Mme Jacqueline BUONOCORE, Conseillère déléguée, chargée des Associations et des Aînés, auprès de Christine BIGOURET-DENAES, adjointe.
- ▶ Mme Vèreène SOLELIS, Conseillère déléguée, chargée des Finances, auprès de Michel AUBAGNAC, adjoint.
- ▶ Madame Géraldine LOUVIOT, Conseillère déléguée, chargée de la Promotion de la Ville auprès de Delphine LINGEMANN, adjointe.
- ▶ M. Jean-Louis CELSE, Conseiller délégué, chargé des Travaux et du Patrimoine, auprès d'André GAZET, adjoint.
- ▶ Mme Isabelle COQUEL, Conseillère déléguée, chargée du Patrimoine auprès d'André GAZET, adjoint.

Élus du Conseil Municipal siégeant au Conseil d'administration du CCAS :

- ▶ Marie-Anne JARLIER, Christine BIGOURET DENAES, Jacqueline BUONOCORE, Monique DEFRADAT, Philippe JOUFFRET.

Commission d'Appel d'Offres

Le Conseil municipal, à l'unanimité, a fixé la composition du Conseil d'administration de la Commission d'appel d'offres :

- ▶ **Délégués titulaires** : Marcel ALEDO, président, Jean-Pierre LUNOT, Michel AUBAGNAC, Jean-Luc MEYER, Vèreène SOLELIS-BOUROUSSE, Christian BERNETTE.
- ▶ **Délégués suppléants** : Fernand ASUNCION, Christine BIGOURET, Alain DOCHEZ, Marie-Anne JARLIER, André GAZET, Sophie MERCIER.

Commission de délégation de service public :

- ▶ **Délégués titulaires** : Marcel ALEDO, président, Jean-Luc MEYER, Jean-Pierre LUNOT, Michel AUBAGNAC, Philippe JALLEY, Christian BERNETTE.
- ▶ **Délégués suppléants** : Marie-Anne JARLIER, Delphine LINGEMANN, Virginie MICHEL, Isabelle COQUEL, Géraldine MINGUET, Sophie MERCIER.

Conseil d'administration de Royat ThermoTonic créé par délibération du 23/12/21.

- ▶ **Représentants de la commune de Royat** : M. Marcel ALEDO ; M. Michel AUBAGNAC ; M. Jean-Pierre LUNOT ; M. Jean-Luc MEYER.

Représentant des groupements professionnels intéressés au développement économique de la station thermale :

Mme Anne CARDOSO ; personne ayant une compétence reconnue dans l'administration ou les affaires : Mme Christine DE BEJARRY.

Commissions municipales :

- ▶ **Commission Finances** : Marcel ALEDO, Michel AUBAGNAC, Jean-Pierre LUNOT, Marie-Anne JARLIER, Vèreène SOLELIS-BOUROUSSE, Jean-Luc MEYER, Jean-Louis CELSE, Philippe JOUFFRET.
- ▶ **Commission Travaux** : Marcel ALEDO, André GAZET, Jean-Pierre LUNOT, Marie-Anne JARLIER, Alain DOCHEZ, Jean-Louis CELSE, Fernand ASUNCION, Annie CHAUMETON, Isabelle COQUEL, Géraldine MINGUET, Christian BERNETTE.
- ▶ **Commission Urbanisme – PLU** : André GAZET, Jean-Pierre LUNOT, Alain DOCHEZ, Delphine LINGEMANN, Jean-Louis CELSE, Isabelle COQUEL, Annie CHAUMETON, Stéphane CURNOL, Fernand ASUNCION, Sophie MERCIER.

REPRÉSENTATIONS EXTÉRIURES

Représentants de la Commune de Royat dans les Syndicats intercommunaux :

- ▶ **Syndicat Mixte de Transports en Commun** : Titulaire : Marcel ALEDO. Suppléant : Alain DOCHEZ.
- ▶ **Syndicat Intercommunal d'Electricité et de Gaz du Puy-de-Dôme** : Titulaire : André GAZET. Suppléant : Alain DOCHEZ.
- ▶ **Etablissement Public Foncier - Smaf** : Titulaire : Marcel ALEDO. Suppléant : Fernand ASUNCION.
- ▶ **SIT – Thermauvergne** : Titulaire : Jean-Pierre LUNOT. Suppléant : Isabelle JOURDY.
- ▶ **Route des Villes d'eaux** : Titulaire : Delphine LINGEMANN. Suppléant : Jean-Pierre LUNOT.
- ▶ **Association des Communes Forestières** : Titulaire : André GAZET. Suppléant : Arnaud BELZANNE.
- ▶ **Commission locale Chaîne des Puys – Faille de Limagne** : Titulaire : Delphine LINGEMANN. Suppléant : Arnaud BELZANNE.

Autres instances :

- ▶ **Délégués au Conseil des écoles** : Marcel ALEDO, Marie-Anne JARLIER, André GAZET.
- ▶ **Délégués au Conseil Municipal des Enfants** : Marcel ALEDO, Marie-Anne JARLIER, Jacqueline BUONOCORE, Isabelle JOURDY, Christine BIGOURET DENAES.
- ▶ **Délégués au Comité des Œuvres Sociales (COS) du personnel communal** : Titulaires : Jacqueline BUONOCORE, Monique DEFRADAT. Suppléants : Christine BIGOURET DENAES, Marie-Anne JARLIER.
- ▶ **Correspondant Défense** : Titulaire : Michel AUBAGNAC. Suppléant : André GAZET.
- ▶ **Délégués au Conseil d'Administration du Castel Bristol** : Marcel ALEDO, Michel AUBAGNAC, Jacqueline BUONOCORE, Monique DEFRADAT.
- ▶ **Représentante au Comité Exécutif de l'EHTTA (European Historic Thermal Tours Association)** : Delphine LINGEMANN.

▶ Clermont Auvergne Métropole :

Marcel ALEDO, Vice-Président en charge des Pôles Métropolitains.
Suppléante : Christine BIGOURET-DENAES.

J'AIME ROYAT, JE SOUTIENS MES COMMERCANTS

Avec les confinements successifs, nos commerçants de proximité ont montré toute leur importance dans la vie de notre commune. C'est pourquoi l'Association des Commerçants de Royat et la Ville ont lancé une campagne de soutien aux commerces de la cité thermale à la fin de l'été.

Cette opération s'est poursuivie jusqu'au 31 décembre 2020, elle s'est traduite par la distribution d'un dépliant avec des réductions et des cadeaux dans près de 50 commerces Royadères...



Marcel ALEDO, Maire, Delphine LINGEMANN, adjointe en charge de l'environnement, de la valorisation de Royat et du commerce, avec Anne CARDOSO, Présidente de l'Association des Commerçants de Royat et de Jean-Luc LAPORTE, propriétaire du Longchamp, distribuent les flyers de réductions et cadeaux chez nos commerçants.

Pour nos achats quotidiens (alimentation, notamment), nos traiteurs, boulangers, épicerie sont là, mais aussi pour se faire plaisir ou pour faire des cadeaux, Royat a ses Instituts de beauté, ses coiffeurs, magasins de décoration, de bijoux, vêtements, cadeaux, une fleuriste, des restaurants... il est donc possible de faire nos achats chez ceux qui sont tout près de nous et qui ont besoin de travailler en cette période de crise sanitaire. Beaucoup d'entre eux se sont mis à la pratique du « click and collect ».

Dans le même temps, la Municipalité s'est engagée auprès des bars et restaurants de Royat, qui depuis la fin du premier confinement sont exonérés de leurs droits de terrasses.

Les commerçants présents sur le marché du parc thermal les vendredis matin n'ont pas payé de droits de place en 2020.

En novembre, lors du 2^{ème} confinement, la Municipalité a édité un nouveau flyer présentant les commerces ouverts et ceux qui étaient fermés, mais pratiquaient le « tél, click et collecte ».

La Ville a également pris un arrêté en décembre, autorisant tous les commerçants qui le souhaitent à installer présentoirs, chevalets, étalages devant leurs boutiques, afin de faciliter les ventes.

Enfin, des sapins supplémentaires ont été installés dans les rues commerçantes, afin de rendre notre commune encore plus attractive durant la période des fêtes.

Consommons local, achetons à Royat !

Contact : Anne CARDOSO, Présidente.
acr.royat@gmail.com



RESTAURATION À EMPORTER

A l'heure où nous bouclons, nos bars et restaurants ne sont toujours pas autorisés à ouvrir leurs portes.

Certains d'entre eux pratiquent la vente à emporter, voici lesquels :

► **La Belle Meunière** - 25 av. de la Vallée
04 73 35 80 17.

Vente à emporter du lundi au dimanche midi et soir. Com-
mande avant 11h pour le déjeuner et avant 18h pour le dîner.
Facebook : @restaurant.labellemeuniere



► **Le Marquis de Royat** - 6 bd Vaquez
04 73 35 80 30.

Plats à emporter sur commande du lundi au dimanche ou à
récupérer directement sur place.
Facebook : @Le-Marquis-de-Royat



► **Le Picrocole** - 30 rue Nationale
04 73 16 99 12.

Plats à emporter sur commande, du mardi au samedi.
Facebook : @Le-Picrocole



► **Yaplukamanger** -

6 bd Vaquez
04 73 36 32 52.

Plats à emporter sur
commande ou à prendre
directement sur place,
du lundi au samedi.

Facebook :

@yaplukamanger



► **L'Auberge de Charade** - Hameau de Charade
04 73 29 10 65.

Plats à emporter sur commande, du mardi au dimanche.
Facebook : @aubergedecharade



► **Royat Burger** - Place Allard 04 73 70 28 18.

Plats à emporter sur commande ou directement sur place, tous
les jours.



RÉSIDENCES AROMA ET LA CHOCOLATERIE :

Transformer l'entrée de bourg avec de nouveaux logements et un pôle santé

Situés au début de la rue Jean Jaurès, en entrée du bourg ancien de Royat, les habitations et terrains sont actuellement en travaux, en vue de la création de logements et d'un pôle santé.

En 2022, deux résidences seront édifiées : les résidences Aroma et La Chocolaterie, avec 50 logements allant du T2 au T4 et un pôle santé au rez-de-chaussée comprenant une pharmacie, un cabinet infirmier et un cabinet de kinésithérapie.

35 logements seront à la location par le biais de l'OPHIS et 15 seront en accession via Clerdôme.

Ces terrains et leurs maisons, achetés par une Municipalité précédente, étaient restés presque 20 ans « en l'état » : ce projet permet donc d'avoir une redynamisation urbaine, avec une entrée de bourg attrayante, reliant le quartier thermal au centre bourg de Royat.

Les résidences qui sortiront de terre en 2022 ont bien entendu été conçues en concertation avec l'Ophis (Office Public de l'Habitat et de l'Immobilier Social, un des principaux acteurs de l'aménagement urbain en Auvergne), l'Architecte des bâtiments de France et les professionnels de santé pressentis pour occuper les lieux.

La réhabilitation et la nouvelle construction seront faites en respect des éléments architecturaux préexistants, puisque certains éléments originaux des anciennes maisons vont être conservés dans les nouveaux immeubles. De même, les constructions seront de qualité environnementale, lumineuses, fonctionnelles, avec des espaces verdoyants.

➔ Informations : 04 73 41 34 00



LE PRIEURÉ Redynamiser le centre-bourg avec l'accueil de nouveaux habitants



De nombreux royaudères connaissent le Prieuré à Royat situé, comme son nom l'indique, à côté de l'église Saint Léger et édifié dans le même temps, au XIème siècle.

Suite à la Révolution, le prieuré est vendu comme bien national en 1791. L'aile Est est aménagée en presbytère. Les ailes Nord et Ouest reviennent aux religieuses de Notre-Dame de la Montgie puis abriteront l'école du Sacré-Cœur jusqu'au début des années 2000.

Lorsque l'école ferme, les locaux sont mis à la disposition d'associations royaudères.

Depuis quelques années, ce monument classé aux Monuments historiques nécessite des travaux de réhabilitation qui requièrent des investissements trop importants compte-tenu des autres projets prioritaires programmés sur la commune.

C'est pourquoi la Ville envisage la vente du lieu à un repreneur qui a pour projet de réhabiliter cet ensemble immobilier, dans les règles de l'art, en respectant les préconisations de la DRAC (Direction Régionale des Affaires culturelles). L'objectif est de réaliser des appartements de standing à l'accession.

Pour ce faire, la Ville devra d'abord refaire intégralement la toiture du bâtiment, pour un montant total de 350 000€, avec 315 000 € de subventions.

L'emplacement de ces appartements en plein cœur de Royat est idéal pour des familles, avec une proximité avec les commerces, les écoles et les transports. Ce projet contribue à redessiner la typologie du centre-ville et redynamiser les commerces de proximité.



Le Prieuré actuellement : intérieur, toiture et la vue superbe sur les environs.



ROYAT SUR LA ROUTE DU TOUR DE FRANCE LE 11 SEPTEMBRE DERNIER : RETOUR EN IMAGES

La Ville de Royat et ses commerces aux couleurs du Tour de France



Les élus de Royat ont participé à l'accueil du Tour avec les « Accros du peignoir »



La caravane du Tour



Royat sur le passage du Tour



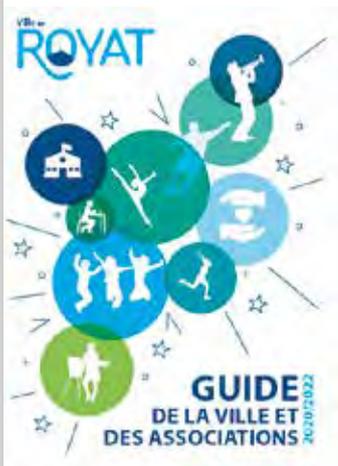
FORUM DES ASSOCIATIONS

Malgré les nombreuses contraintes liées à la crise sanitaire, la Municipalité a souhaité organiser le Forum des Associations de Royat, afin de maintenir le lien entre les royadères et donner la possibilité, autant que possible, pour tout un chacun de pratiquer une activité.

Le Guide de la Ville et des Associations a également été édité pour 2020/2022, il a été distribué dans toutes les boîtes aux lettres des royadères et est disponible sur www.royat.fr



Marcel ALEDO, Maire et l'équipe municipale lors de l'inauguration du Forum.



LA BUVETTE EUGÉNIE SUR DES COLLECTORS DE TIMBRES ÉDITÉS PAR LA POSTE

Une première oblitération à Royat en septembre dernier pour le carnet de 8 timbres collector à l'effigie des stations thermales auvergnates... Un moyen de promotion pour le secteur d'activité, un plaisir pour les collectionneurs philatélistes.

Pour concevoir ce carnet de timbres consacré aux stations thermales de Bourbon l'Archambault, La Bourboule, Châtel-Guyon, Chaudes-Aigues, Le Mont-Dore, Néris-les-Bains, Royat-Chamalières, Vichy et Châteauneuf-les-Bains, la Poste s'est associée à l'association Thermauvergne et Les Accros du Peignoir.



Lors du lancement du carnet collector, Marcel ALEDO, Maire de Royat, en présence des représentants de La Poste et d'Auvergne Thermale.



LE BUDGET 2020 : un exercice budgétaire dominé par la

L'élaboration du budget 2020 a été établie dans un contexte exceptionnel puisqu'il a été voté en juillet, à mi-parcours de l'exercice budgétaire. Ce budget a dû envisager de nombreux imprévus liés à une crise sanitaire sans précédent pour anticiper les dépenses et les recettes, en tenant compte de l'incertitude du versement des aides de l'Etat, de la Région, du Département et de Clermont Auvergne Métropole.

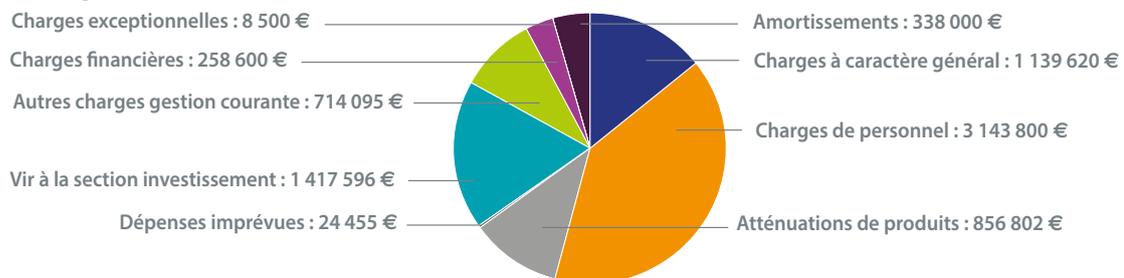
Le budget communal tient compte également des nombreuses conséquences financières induites par les transferts de compétences à la Métropole.

En recettes, celle-ci rembourse à la commune des travaux d'espaces verts et de déneigement (89 000€) ainsi que les frais financiers correspondant à la dette contractée pour le financement des travaux sur la voirie communale (69 200 €).

Depuis la loi de Décembre 2016, les investissements sur des biens transférés à la Métropole sont également compensés à travers « l'Attribution de Compensation d'Investissements » que nous avons évaluée à hauteur de 20% des dépenses d'investissements de voirie soit une somme 72 500 €. De plus, la Métropole rembourse le capital des emprunts voirie correspondant à 247 570 € qui vient alimenter les recettes dans la section d'investissement.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT = - 4,58 %

Total des dépenses de fonctionnement : 7 901 468 €



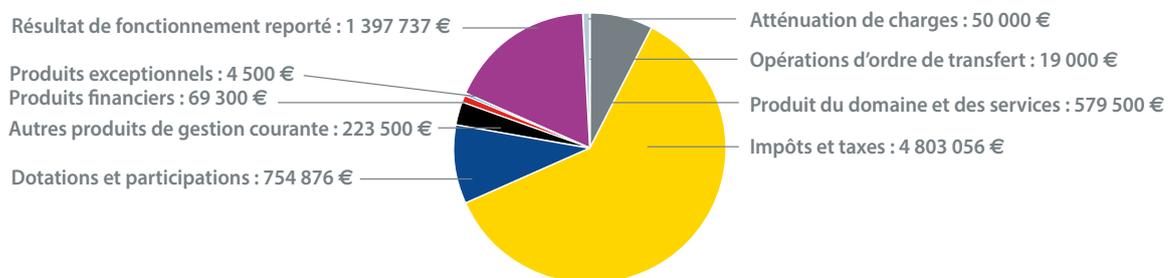
Ce budget 2020 est caractérisé par une baisse relative des dépenses de fonctionnement de la commune de près de 4,58 % par rapport à 2019, illustration directe ou indirecte des conséquences de la crise sanitaire avec, par exemple :

- ▶ des dépenses courantes en diminution,
- ▶ la suppression des manifestations culturelles (- 56 000 €)
- ▶ une baisse des charges de gestion courante (- 14 200 €) et la non-attribution de certaines dotations à des associations organisatrices de manifestations annulées,

- ▶ une diminution des intérêts de la dette communale liée à une maturation des emprunts en cours (- 43 300 €),
- ▶ une diminution de prélèvement au titre de la Loi « SRU » pour le non-respect du nombre de logements sociaux sur la commune (-27 778 €),
- ▶ une masse salariale stable.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT = - 4,82 %

Total des recettes de fonctionnement : 7 901 468 €



Les recettes de fonctionnement subissent également une contraction de 4,82 % par rapport à l'exercice 2019, là-aussi du fait de la crise sanitaire en bonne partie.

- ▶ Les **Produits des services du domaine et des ventes diverses** d'un montant de 579 500€ et représentant 28 % de l'ensemble des recettes subissent une diminution compte-tenu des périodes de confinement où le produit des parkings, de la restauration, de la garderie, du centre de loisirs et des activités périscolaires n'entrent plus dans les caisses de la commune. Une autre conséquence de la pandémie est la suppression de la refacturation des assurances aux régies avec le paiement direct et plus de refacturation du service garage à la Métropole.

- ▶ Les **Impôts locaux et taxes diverses**, en baisse de 82 944 € s'explique là-aussi par les confinements successifs, les produits sur les jeux sont en nette diminution. Bien que la Municipalité n'ait pas modifié les taux d'imposition sur la commune, on constate une légère augmentation du produit des impôts locaux dû à l'augmentation des bases votée par le Parlement.
- ▶ Conséquences de la crise sanitaire aussi, les **Produits divers de gestion courante** diminuent de 59 500€ résultant de la baisse des loyers du camping, du moulin des pierres, etc ... soit 21,02 % de moins qu'en 2019.

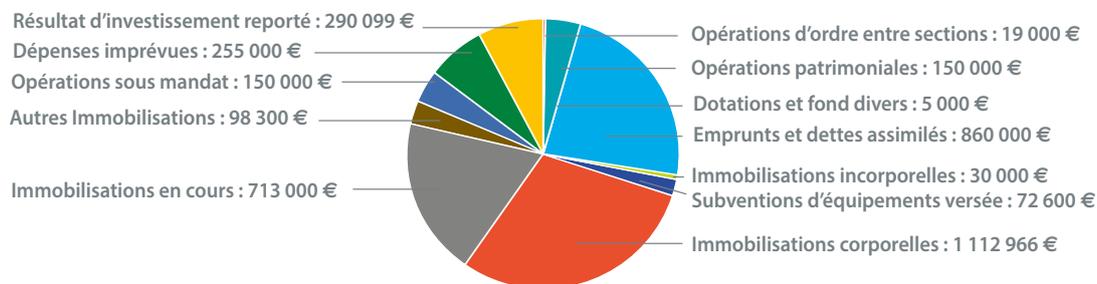
gestion des conséquences de la crise sanitaire

Ce budget 2020 est caractérisé par une baisse relative des dépenses de fonctionnement de la commune de près de 4,58 % par rapport à 2019, illustration directe ou indirecte des conséquences de la crise sanitaire avec, par exemple :

- ▶ des dépenses courantes en diminution,
- ▶ la suppression des manifestations culturelles (- 56 000 €)
- ▶ une baisse des charges de gestion courante (- 142 000 €) et la non-attribution de certaines dotations à des associations organisatrices de manifestations annulées,
- ▶ une diminution des intérêts de la dette communale liée à une maturation des emprunts en cours (- 43 300 €),
- ▶ une diminution de prélèvement au titre de la Loi « SRU » pour le non-respect du nombre de logements sociaux sur la commune (-27 778 €),
- ▶ une masse salariale stabilisée et sur une voie de réduction.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT = 3 755 965 €

Total des dépenses d'investissement : 3 755 965 €



La section d'investissement du budget 2020 solde les opérations d'investissement engagées précédemment (opération sous mandat : 150 000 €) et reprend les résultats comptables constatés en clôture de l'exercice 2019. Elle constate également en dépenses et en recettes les flux financiers entre la commune de Royat et Clermont Auvergne Métropole.

Même si près de 713 000 € sont inscrits en dépenses directes d'investissement avec des travaux liés à l'extension du cimetière (près de la moitié des dépenses), et au renouvellement de véhicules, beaucoup d'entre elles seront reportées pour tenir compte des conséquences de la crise sanitaire. S'agissant des recettes, leur autofinancement a été privilégié (en hausse de près de 20 %)

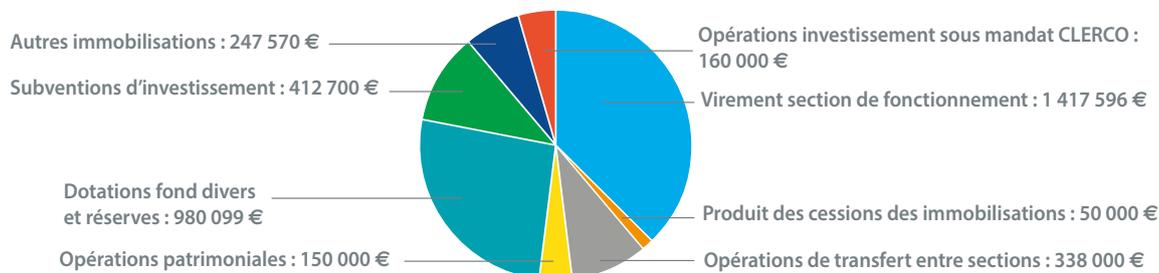
afin de ne pas inscrire une recette d'emprunt. Les recettes sont essentiellement constituées par le report d'un certain nombre de subventions accordées pour des investissements réalisés dans l'exercice précédent. Les flux financiers entre la ville et la métropole (150 000 €) sont également comptabilisés.

La structure des dépenses d'investissement d'un montant total de 3 755 965€ est la suivante :

- ▶ Résultats d'investissements reportés : soit 32,40 %
- ▶ Opérations d'ordre entre sections : 19 000 € soit -7,27 % (amortissement des subventions)
- ▶ Opérations patrimoniales : 150 000 € soit 54,59 %
- ▶ Rachat éventuels par l'EPF SMAF
- ▶ Dépenses imprévues : 255 000 € soit 67,98 %

RECETTES D'INVESTISSEMENT = 3 755 965 €

Total des recettes d'investissement : 3 755 965 €



Les recettes d'investissement du même montant que les dépenses (obligation d'équilibre oblige) comportent les postes suivants :

Évaluées à hauteur de 3 755 966 €, elles comportent :

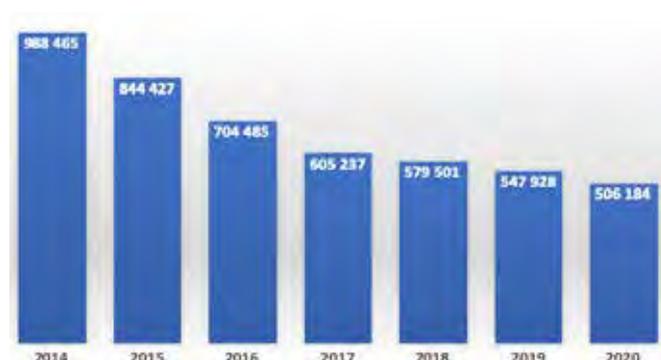
- ▶ Virement de la section de fonctionnement : +19,09 %
- ▶ Produit de cessions immobilières : + 50 000 €
- ▶ Opérations de transfert entre sections : 338 000 € dotation aux amortissements

- ▶ Opérations patrimoniales : 150 000 € soit -54,59 %
- ▶ Dotation fonds divers et réserves : 17,81% FCTVA Taxe d'aménagement versement sous densité, plan de relance FCTVA/ECP
- ▶ Subventions d'investissements : 412 700 € soit + 725,40 %
- ▶ Autres immobilisations financières : 247 500 €, la Métropole reversement au titre de la voirie.
- ▶ Opération sous mandat « Equipement Communautaire de Proximité » L'Avan'C /Clermont Auvergne Métropole : 160 000 €

FOCUS SUR L'ÉVOLUTION DE LA DGF (Dotation Globale de Fonctionnement)

La dotation globale de fonctionnement (DGF), instituée par la loi du 3 janvier 1979, est un prélèvement opéré sur le budget de l'État et distribué aux collectivités locales pour la première fois en 1979. Elle est l'un des concours de l'État aux collectivités territoriales, qui représente la forme quantitativement la plus importante des transferts financiers de l'État aux collectivités territoriales. Elle a pour objet de compenser les transferts de compétences effectués par l'État aux communes notamment et qui se sont traduits également par des transferts de dépenses. En 2013, l'État a mis à contribution les collectivités locales et les communes en particulier pour l'aider à redresser les comptes de la Nation. Cette « contribution au redressement des comptes publics » s'est traduite par une baisse importante de la dotation globale de fonctionnement versée chaque année à la commune. Ainsi, la commune de Royat a vu sa DGF annuelle passer de 988 465 € en 2014 à 506 184 € en 2020 soit une baisse de 51 %.

Cette baisse, sans commune mesure, a eu forcément des conséquences sur les comptes de la commune, obligeant la Municipalité à réorienter sévèrement ses projets.



TAUX DE TAXE D'HABITATION INCHANGÉ

► 2014 : 15,85 % ► 2015 : 15,85 % ► 2016 : 16,68 % ► 2017 : 17,15 % ► 2018 : 17,15 % ► 2019 : 17,15 % ► 2020 : 17,15 %

TAUX DE TAXE FONCIÈRE SUR LES PROPRIÉTÉS BÂTIES : STABLE DEPUIS 2017

► 2014 : 24,09 % ► 2015 : 24,09 % ► 2016 : 25,35 % ► 2017 : 26,10 % ► 2018 : 26,10 % ► 2019 : 26,10 % ► 2020 : 26,10 %

FISCALITÉ LOCALE

Les taux d'impositions des ressources fiscales restent stables, seules les bases sont actualisées, comme chaque année par le Parlement à travers la Loi de Finances annuelle.

Du fait de la réforme de la fiscalité directe locale, les taux de taxe d'habitation sont gelés. En 2020, 80 % des ménages ne paient

plus de TH sur les résidences principales. Les 20 % restant bénéficieront d'un dégrèvement de 30 % en 2021 puis 65 % en 2022.

Ainsi en 2023, plus aucun foyer ne paiera cette taxe sur sa résidence principale. Des mesures de compensation sont prévues pour les collectivités.

CONCLUSION :

La crise sanitaire a des conséquences budgétaires importantes obligeant la Municipalité à élaborer **UN BUDGET D'ATTENTE ET PRUDENT**. L'objectif est de préserver la section de fonctionnement qui est l'élément important du budget et qui conditionne notre capacité à investir (Capacité d'Autofinancement Nette après remboursement du capital des emprunts).

ROYAT ET SON AVENIR

Depuis 2 ans, le travail de construction métropolitaine se poursuit notamment pour les transferts des compétences dans le respect des communes et de leurs habitants.

La compétence du développement touristique transférée à la Métropole prend toute son ampleur depuis l'inscription de la Chaîne des Puys - Faille de la Limagne au patrimoine mondial de l'Unesco en collaboration avec les instances départementales.

Economiquement, notre positionnement touristique et thermal est important. Nous apportons également les équipements nécessaires aux habitants dont la construction d'une nouvelle

école de musique, de théâtre et de danse ainsi que l'entretien des équipements éducatifs et sportifs.

Royat est la porte de la Métropole sur la Chaîne des Puys tout en étant commune thermale et touristique depuis plus d'un siècle. Outre la construction avec la Métropole de la salle de spectacle L'Avan.C et la rénovation du Casino de Royat par le délégataire, l'avenir des Thermes de Royat et de Royatonic a donné lieu à la signature d'une Délégation Service Public avec le Groupe Valvital en vue de l'exploitation de ces équipements.



ROYAT OPTIQUE *by Optique Michel*

Nos montures 100 % origine France avec les collections : In'Bô, Airlight, Traction et Anacolé.

Soutenons nos entreprises françaises !

Royat Optique by Optique Michel, des opticiens engagés.



Pour protéger la santé de tous, nous vous conseillons de prendre rendez-vous avec notre équipe au **04 73 37 31 22** ou optique.michel@hotmail.fr ou par internet : <https://s06.fr/r6nupk>

Nos équipes vous accueillent du **mardi au samedi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h 30 à 19 h**
Venez découvrir nos montures de grandes marques et profiter de notre offre **2^E PAIRE OFFERTE**

2B place Allard (face terminus ligne B) - 63130 ROYAT

■ Prochainement à Clermont Ferrand



Pâtissier d'Expérience
30 rue bonnabaud
Clermont-Ferrand

Le **MARQUIS de ROYAT**
Jeremy Daurat

Pâtissier d'Expérience

- RESTAURANT
- Pâtisserie, viennoiserie, chocolaterie
- Salon de thé : 30 références de thé, 11 références de café
- Cours de pâtisserie
- Traiteur pour vos événements
- Privatisation le soir sur demande

Ouvert 7 / 7 de 8 h à 18 h non stop

6 Bd Vaquez - ROYAT ■ 04 73 35 80 30

SPAR  **ROYAT**

Commerçant indépendant

Notre métier, nos passions

- Fruits et légumes, pain
- Vins et apéritifs
- Sandwichs et boissons fraîches
- Produits régionaux
- Titres restaurant
- Bouteilles de gaz
- Pressing

Bienvenue chez nous !

7h - 12h30 et 15h - 19h30 du lundi au samedi
8h - 12h30 Dimanche et jours fériés

2 rue Pierre Paulet - Place Joseph-Claussat (Parking) 63130 Royat
Tel : 04 73 29 96 67

Panier de Royat



Près de chez vous

Max et Ghislaine vous accueillent et vous proposent
Produits Frais, Fruits et Légumes, Epicerie, Surgelés,
Liquides, Cave à vins et produits du terroir,
Fromage à la coupe, Charcuterie traditionnelle



Votre magasin est ouvert

du Lundi au Samedi de 7h30 à 20h00 NON STOP !

Le Dimanche matin et jours fériés
de 8h00 à 13h00 et de 15h à 19h00

Place Allard - 2, avenue Abbé Vétrine 63130 Royat
Face à Royatonic
Tél. : 04 73 70 24 85



Pharmacie Clavel-Fradin

2 rue Nationale

Tél. : 04 73 35 83 41

Fax : 04 73 29 91 65

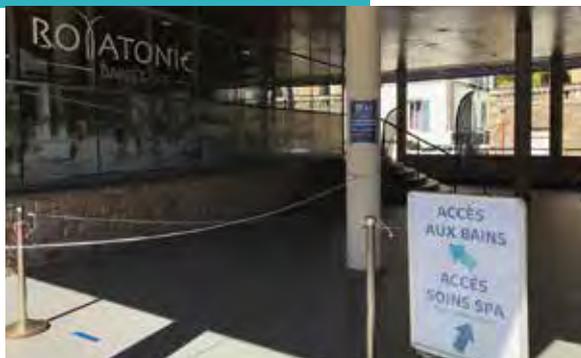
MERCI

aux annonceurs qui participent
à l'information municipale dans

ROYAT
magazine

ROYATONIC

BAINS ET SPA



Depuis le 1^{er} confinement, Royatonic a tout mis en œuvre pour que l'ouverture du centre se passe dans les meilleures conditions sanitaires.

Mises en place spécifiques COVID

- Révision de tous les protocoles d'accueil (bains, spa, nettoyage) et des procédures internes
- Signalétique spécifique dans tout le centre et depuis le parking (nouveau panneau d'affichage grand format)
- Nouveaux flux d'accueil dans le respect des distanciations : accueil spécifique pour le spa, nombre de personnes limité dans le hall d'accueil
- Retrait de tous les éléments incitant à stagner dans le hall (tables, chaises...)
- Limitation de la FMI (fréquentation maximale instantanée) dans les bains et limitation du nombre de personnes dans chaque bassin
- Sens de circulation à respecter dans les bains
- Limitation du nombre de personnes aux activités bains
- Mise en suspend de certaines prestations soins spa et activités (rituels du sauna, anniversaires enfants, etc.)
- Équipements spécifiques pour la sécurité de tout le personnel (plexiglas, masques, visières, gants, etc.)
- Renforcement des temps de nettoyage / désinfection dans tout le centre et spécifiquement dans les vestiaires bains, vestiaires et cabines du spa
- Annonces d'accueil créées dans tous les espaces sensibles (rappelant les consignes sanitaires)
- Mise en place de réservations possibles pour l'accès aux bains les week-ends et vacances
- Suivi qualité / service réservation afin de (re)planifier et de prendre les réservations en respectant les nouveaux protocoles et en octroyant un délai supplémentaire correspondant aux mois de fermeture du centre.
- Actions commerciales supplémentaires pour privilégier les ventes en ligne et la consommation de bons cadeaux.

POUR LA PROTECTION DE TOUS ET LE RESPECT DES RÈGLES SANITAIRES



Traitement de l'eau maîtrisé



Protocoles de nettoyage adaptés



Gel hydroalcoolique à disposition



Personnel formé et sensibilisé



Groupes et activités limités



Paiement sans contact privilégié



Espaces repos sont fermés



Flux de circulation à suivre



Protocoles des soins adaptés et protection des praticiens

ROYATONIC
BAINS & SPA



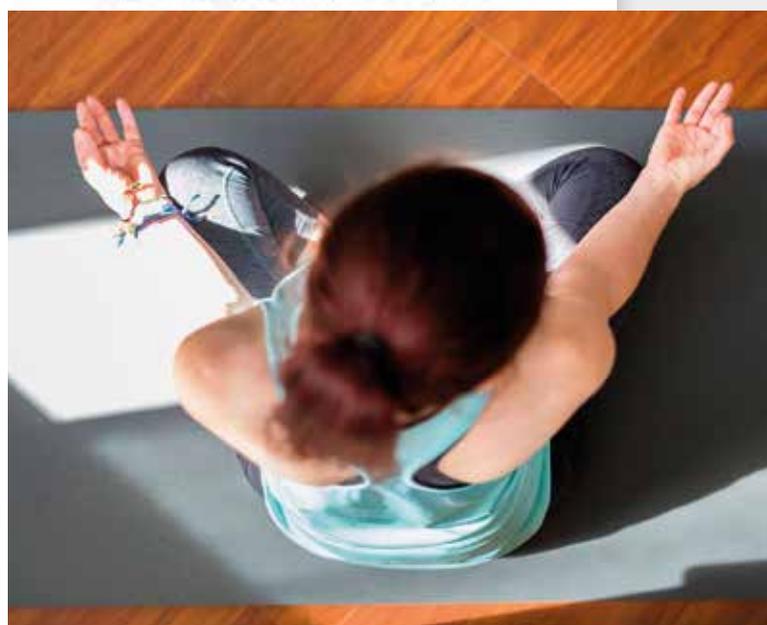
Chaque semaine, retrouvez le programme sur www.royatonic.com/actualites.
Retrouvez tous nos horaires sur www.royatonic.com

LES THERMES DE ROYAT

ET LEUR SPA



Les ressources profondément naturelles



Depuis deux ans, le SPA Thermal Aesclepios reste ouvert durant l'hiver et chaque année, son offre se complète et s'élargit.

Cette année encore, afin de répondre au plus près aux attentes de sa clientèle c'est une formule SPA balnéo couplée à de l'activité santé qui sera proposée.

Quoi de plus agréable, après une séance de renforcement musculaire que de bénéficier d'un bain bouillonnant carbonaté ou d'un enveloppement de boue thermale...

Ces offres sont ouvertes à tous **du lundi au samedi entre 10h et 19h30.** (www.Aesclepios.fr).

L'idée de ce SPA thermal est toujours de proposer une offre complémentaire à celle existante à Royatonic, mais aussi de prolonger, de faire profiter du savoir-faire de nos équipes de soins et des vertus de nos eaux thermales durant la période hivernale.

Les Thermes restent en contact avec leurs clients...

Entre une ouverture reportée (29 juin) et un arrêt brutal (29 octobre), les Thermes gardent le contact avec leurs clients que ce soit par le biais du service réservation qui est disponible du lundi au vendredi pour toutes les questions relatives aux soins thermaux (projets de cure, cure non effectuée cette année ou ayant été interrompue), mais aussi avec la mise en place de visioconférences pour les activités santé.

L'idée est de garder le contact, la forme et le moral tout au long de ces semaines de confinement.

En effet, Cathy Sauron, Sophrologue et en activité au SPA thermal de Royat depuis plusieurs saisons, anime plusieurs fois par semaine **des séances à distance de Qi Gong, sophrologie ou de la détente respiratoire...**

En maintenant ces séances à distance, nous gardons le lien avec nos clients qui sont pour une bonne majorité isolés en cette période de confinement.

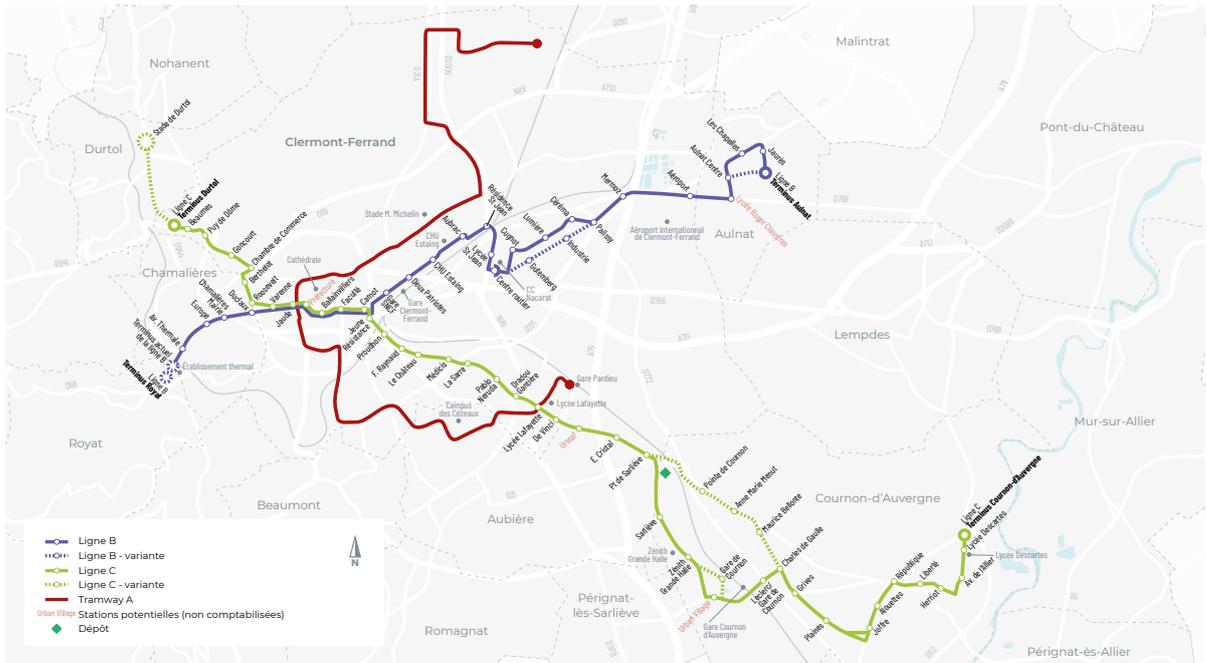
Plutôt novateur pour nos clients, « l'utilisation de la visio » leur procure un moment de convivialité et d'échange en toute sécurité.

 **Renseignements et réservations : 04 73 29 51 51**



InspiRe : RESTRUCTURATION DES MOBILITÉS À L'ÉCHELLE DE LA MÉTROPOLE

Le projet InspiRe, c'est la création de deux nouvelles lignes de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) et la restructuration de l'ensemble du réseau de transport en commun. Porté par Clermont Auvergne Métropole et le Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Clermontoise (SMTC-AC), il offrira un nouveau souffle à nos mobilités avec la perspective d'une métropole plus accessible à tous et plus respectueuse de l'environnement.



Pourquoi ce projet ?

- ▶ Réduire la voiture en centre-ville en proposant des alternatives pour les déplacements du quotidien :
 - 2 lignes de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS)
 - un réseau de transport en commun repensé
 - de nouvelles voies cyclables
 - des parking-relais
- ▶ Contribuer à rendre la métropole accessible à tous en rapprochant des lieux de travail, des services essentiels et des activités du quotidien. **Objectifs : que chaque habitant soit à 30 minutes des services essentiels et que chaque commune soit à 30 minutes du coeur urbain.**
- ▶ Opérer une métamorphose urbaine en réaménageant l'espace public le long du tracé des deux nouvelles lignes. **Pour les 40 000 abonnés actuels, dont 20 000 abonnés solidaires, et les futurs usagers, ce seront autant de nouvelles possibilités de profiter pleinement de la métropole !**

Et à Royat ?

La ligne B aura pour terminus Royat à l'Ouest et Aulnat au Nord-Est. Deux terminus sont à l'étude pour le confort et l'accessibilité de tous.

Votre avis compte !

Dès le 11 janvier et jusqu'au 31 mars 2021, une grande concertation publique est organisée.

Comment s'informer et participer ?

Mis à disposition du public aux sièges de la Métropole et du SMTC-AC et à l'Hôtel de Ville de Royat (46 Boulevard Barrieu) aux horaires d'ouverture, un large dispositif comprendra :

- ▶ un dossier de concertation et un registre de contribution, consultables sur place ;
- ▶ une exposition itinérante ;
- ▶ une vidéo de présentation du projet ;
- ▶ un dépliant avec sa carte T pré-affranchie pour envoyer votre contribution.

Il est complété par le site internet du projet comprenant une plateforme participative.

www.inspire-clermontmetropole.fr

@InspireClermtMetropole

@InspireClermontMetropole





Vos services à domicile, le sourire en +

04 86 069 967

Retrouvez-nous sur www.merciplus.fr

8 boulevard Vaquez - 63130 ROYAT

04 73 30 93 76

merciplus63@yahoo.fr



RÉSIDENCE
ANATOLE FRANCE

Un lieu de vie pour le bien-être de nos aînés

Une maison de retraite
médicalisée accueillant des
personnes âgées
valides, semi-valides, dépendantes
et atteintes de la maladie
d'Alzheimer ou troubles apparentés.



10 Avenue Anatole France - 63130 ROYAT

Tél : 04.73.29.54.00

E-mail : royat@orpea.net



La vie continue avec nous



Acteur de la qualité de vie au quotidien, COLAS Rhône-Alpes Auvergne réalise les infrastructures d'un futur plus serein.

www.colas.com

7 Avenue de l'Europe
63370 LEMPDES
04 73 83 08 55

Centre Communal d'Action Sociale

04 73 29 50 83

ccas@royat.fr

SERVICE MAINTIEN À DOMICILE

Télé-assistance

Portage de repas

Service aide à domicile



LA POLICE MUNICIPALE RENFORCE SES EFFECTIFS



Les quatre policiers municipaux avec Marcel ALEDO, Maire et Alain DOCHEZ, adjoint en charge de la sécurité et de la mobilité.



La promesse avait été prise par l'équipe menée par Marcel ALEDO pendant la campagne municipale. Elle est tenue ! Quatre agents de Police Municipale veillent désormais sur la sécurité et la tranquillité des Royadères.

L'équipe recomposée autour d'un nouveau Brigadier-Chef, responsable de poste, compte maintenant quatre personnes, avec deux arrivants au cours de l'été.

Leurs missions : garantir un espace public harmonieux en luttant contre les incivilités conformément aux arrêtés du Maire, accueillir le public et assurer une présence rassurante pour la population, prévention de la délinquance et de la récidive.

Le Maire, Marcel ALEDO, a réaffirmé par ailleurs qu'il souhaitait étendre les interventions et les missions du service de Police Municipale : patrouilles de soirée toute l'année ainsi que des surveillances particulières pendant la saison thermale pour répondre aux besoins grandissants des habitants, présence de la Police Municipale aux entrées et sorties d'écoles et toujours la fonction première étant la proximité avec la population, du lundi au samedi matin.

➔ **Contact : 04 73 35 82 14.**
Appels transférés sur les mobiles des policiers en cas d'absence au poste de police.

Devoir de mémoire

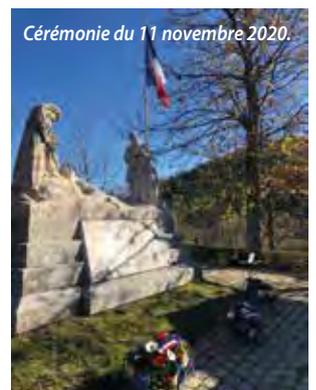
ACPG / CATM : ANCIENS COMBATTANTS ALGÉRIE-TUNISIE-MAROC ET COMBATTANTS PRISONNIERS DE GUERRE

La section ACPG/CATM : les Anciens Combattants de ROYAT Algérie-Tunisie-Maroc et Combattants Prisonniers de Guerre a pour but : Rassemblement, Entraide, Défense et Promotion des Valeurs des Anciens Combattants des différents conflits nationaux reconnus : 1^{ère} et 2^{ème} guerres mondiales, conflits Algérie-Tunisie-Maroc.

Elle participe aux différentes manifestations officielles sur sa Commune : 8 mai, 11 novembre, 5 décembre.

Elle sait aussi accompagner et rendre hommage par la présence du Drapeau à un ancien combattant disparu.

- ➔ **Composition du bureau :**
Présidente : Liliane Gominard
Vice-Président : Etienne Linckenhel
Trésorier : Michel Aubagnac
Secrétaire : Claudine Albaret
Membres : Jean Albiac, Louis Boulanger, Edmond Chossegros, Georges Julien, Roger Ray
Porte-drapeau : Antonio Canaveira



Cérémonie du 11 novembre 2020.

POUR UN CADRE DE VIE DE QUALITÉ DANS NOTRE COMMUNE : STOP LES INCIVILITÉS !

Dépôts sauvages ou d'encombrants dans nos rues, ordures jetées à même le sol dans le Parc thermal, abandon de masques Covid-19 sur la voie publique, bruits d'engins motorisés en dehors des horaires autorisés... depuis le 1^{er} confinement et la crise sanitaire, à Royat comme dans de nombreuses villes françaises, les incivilités se sont multipliées.

Rappelons que les rues et espaces publics propres ne dépendent pas seulement des services de nettoyage de la métropole et de la ville, mais aussi de l'éducation de chacun d'entre nous.

Dans ce cadre, la Ville a dû éditer un document afin d'attirer l'attention de tous sur les règles nécessaires au maintien de la vie collective et de la préservation de notre environnement.

Ce document, consultable sur www.royat.fr rappelle que :

- ▶ Lorsque je promène mon chien, je ramasse ses crottes,
- ▶ Lorsque j'ai des mégots ou chewing-gums à jeter, je le fais dans des cendriers et des poubelles,
- ▶ Lorsque je tag, je pose des affiches « sauvages », je paie une amende,
- ▶ Lorsque j'ai des encombrants, je les jette en déchetterie ou je prends rendez-vous pour un ramassage à domicile,
- ▶ Lorsque j'ai des déchets verts, je les amène à la déchetterie et ne les brûle surtout pas, car c'est extrêmement polluant,
- ▶ Je trie correctement mes déchets,
- ▶ Je respecte les consignes sanitaires pour mes déchets Covid,
- ▶ J'utilise mes outils motorisés aux horaires fixés par la loi,
- ▶ Mon jardin ne doit pas déborder sur la voie publique !



Attention, tout ce qui n'est pas respecté est passible de sanctions et contraventions. Des caméras de surveillance permettent d'ailleurs à la Police Municipale d'intervenir régulièrement, d'arrêter et de verbaliser les contrevenants.

Encore une fois, nous souhaitons rappeler la chance que nous avons de vivre dans une commune à 75% boisée, à deux pas de la chaîne des Puys Faille de la Limagne classée UNESCO ... et surtout que nous sommes tous acteurs en matière de propreté de notre commune et de préservation de notre cadre de vie.

Bio-déchets en poubelle verte, déchets non-recyclables en poubelle noire, emballages et papiers en poubelle jaune. Chaque semaine, la Métropole intervient sur notre commune pour le ramassage des déchets.

Infos tris des déchets et déchetteries : www.clermontmetropole.eu / 04 63 669 669

JE DÉPOSE DANS LA POUBELLE JAUNE
les emballages & papiers

LES BOITES EN PLASTIQUE
Pot de yaourt, pot de crème, pots de peinture, pots de colle, etc.

LES BÂTIQUES EN PLASTIQUE
Bouteilles de boissons, bouteilles de produits de nettoyage, bouteilles de produits ménagers, bouteilles de produits d'entretien, etc.

LES BOUTONS EN PLASTIQUE
Bouteilles de médicaments, bouteilles de produits ménagers, etc.

LES BOUTONS EN MÉTALLIQUES
Bouteilles de médicaments, bouteilles de produits ménagers, etc.

LES BOUTONS EN VERRE
Bouteilles de médicaments, bouteilles de produits ménagers, etc.

LES BOUTONS EN CÉRAMIQUES
Bouteilles de médicaments, bouteilles de produits ménagers, etc.

LES BOUTONS EN BOIS
Bouteilles de médicaments, bouteilles de produits ménagers, etc.

LES BOUTONS EN CARTON
Bouteilles de médicaments, bouteilles de produits ménagers, etc.

À SAVOIR
Pour ne pas polluer vos papiers ou vos sacs plastiques, vérifiez vos emballages.

JE DÉPOSE DANS LA POUBELLE À COUVERCLE VERT D'EAU
les biodéchets

LES DÉCHETS DE PRÉPARATION DES REPAS
Éplures de fruits et légumes, coquilles d'œufs, résidus de plats, etc.

LES RESTES ALIMENTAIRES
Restes de repas, pain, croûtes de brioche, etc.

LES PAPIERS SOUILLÉS
Papiers souillés, mouchoirs, etc.

LES DÉCHETS VERTS EN PETITE QUANTITÉ
Fleurs, herbes, feuilles, etc.

À SAVOIR
Vous pouvez utiliser les déchets alimentaires dans du papier journal ou utiliser des sacs biodégradables en papier ou en plastique ne se pas déchirer.

JE DÉPOSE DANS LA POUBELLE GRISE
les déchets non-recyclables

SACS ET FILMS PLASTIQUES, DÉCHETS DIVERS EN PLASTIQUE
Casseroles, récipients, etc.

À SAVOIR
Ce sac peut servir à recueillir des déchets divers en plastique, verre, etc.

LE MASSIF FORESTIER DE ROYAT



La forêt constitue 75% du territoire de Royat, il s'agit de forêt dite « communale » et de forêt « domaniale ».

Forêt communale de Royat

La forêt communale de Royat est, comme son nom l'indique, propriété de la commune. La commune gère donc son patrimoine forestier comme tout propriétaire en finançant les travaux d'entretien (sécurisation des itinéraires balisés, voirie, plantations...) et en encaissant les recettes du domaine (vente de bois, convention d'occupation temporaire...). La Commune de Royat, en application d'un dispositif juridique d'intérêt général intitulé « régime forestier » et défini par le code forestier délègue à l'ONF (Office National des Forêts) la gestion durable et multifonctionnelle de la forêt communale de Royat.

Forêt domaniale de Royat

La forêt domaniale de Royat est une propriété du domaine privé de l'Etat. A la différence d'une forêt communale, en forêt domaniale c'est l'ONF qui finance les travaux d'entretien (sécurisation des itinéraires balisés, voirie, plantations...) en encaisse les recettes du domaine (vente de bois, convention d'occupation temporaire...). Pour mémoire, la forêt domaniale de Royat est d'origine ecclésiastique : confisquée à la Révolution Française par l'Etat, elle est devenue de ce fait domaniale. Cette forêt était autrefois principalement constituée de chênes et de noisetiers.

En 1862, une vaste pépinière forestière (sur une superficie de 4 hectares) fut créée au centre de la forêt. Cette création avait pour origine l'entrée en vigueur de la Loi du 28 juillet 1860 relative aux périmètres obligatoires de reboisement afin de lutter contre les phénomènes d'érosion.

En parallèle de l'exploitation de la pépinière, la création d'un arboretum forestier a été réalisée en 1930 sur la majorité de la forêt.

L'objectif était de tester l'acclimatation et l'aptitude de croissance d'essences exotiques et autochtones (principalement des résineux) dans la région. C'est ainsi que 62 « placeaux » (parcelles) furent tracés et plus de 40 essences introduites. Aujourd'hui ces placeaux sont toujours visibles ; certains ont un intérêt botanique majeur à conserver (ex : sapin de Numidie), d'autres des enseignements à tirer pour constituer la forêt de demain en lien avec le changement climatique.

Les projets pour les forêts communale et domaniale de Royat

Pour la forêt communale :

► **2021** : lancement du projet de boisement du terrain anciennement utilisé par le Ball-trap à Charade à travers l'opération « Un Royadère, Un arbre ». Lancée par les élus avec l'appui des services techniques et des espaces verts et de l'ONF, cette action permettra aux enfants des écoles et aux Royadères de planter un arbre sur ce terrain à Charade.

► **2021** : traitement de la sapinière située sur le plateau de la Pauze (coupe sanitaire + plantation en complément de la régénération naturelle en introduisant des essences plus adaptées au climat de demain).

Dans la continuité de la construction du nouveau plan de gestion de la forêt communale, une gestion multifonctionnelle et dynamique de la forêt communale va être menée en s'appuyant sur la protection (biodiversité, des sols sur les zones à risques naturels).

Pour la forêt domaniale :

► Poursuivre la valorisation du site de l'arboretum au titre de l'accueil du public : amélioration de l'accès au site, mettre en place des itinéraires balisés et un panneau d'accueil, renouveler la communication autour de l'intérêt botanique du site.

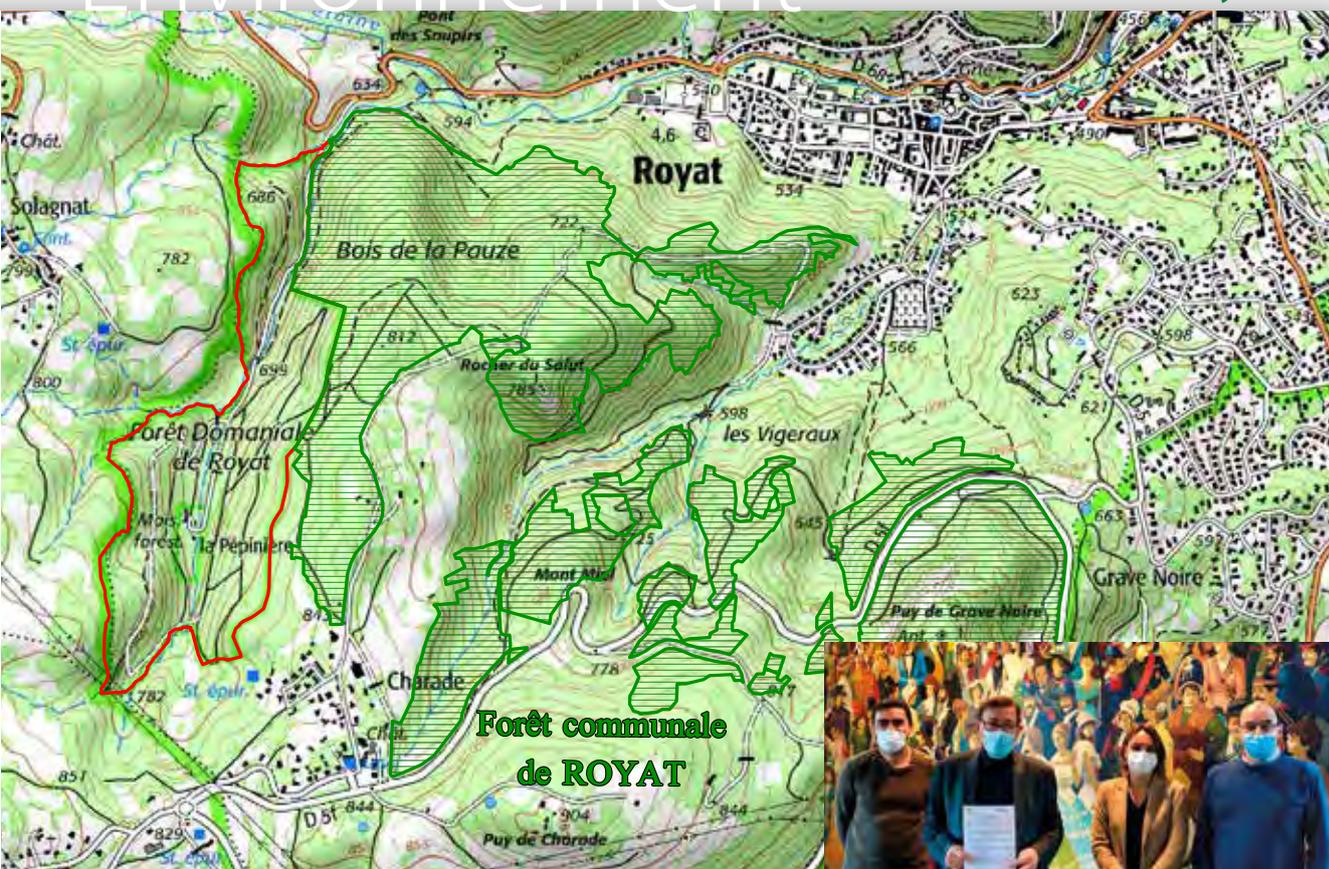
► Renforcer le rôle scientifique de l'arboretum en poursuivant le renouvellement des collections du site en introduisant de nouvelles essences pertinentes à étudier dans le cadre du changement climatique. En lien avec cette thématique, développer le côté pédagogique des lieux pour le grand public et les professionnels de la forêt.

Au niveau de l'ensemble des forêts de Royat, les élus et les agents municipaux travaillent en partenariat avec l'ONF : réunions techniques, visites sur site...



L'arboretum de Royat.





© IGN / ONF. Toute reproduction interdite.



De gauche à droite : Ludovic LASCIOUVE, responsable Espaces Verts ; Marcel ALEDO, Maire ; Delphine LINGEMANN, Adjointe à l'Environnement ; Eric GARDARIN, responsable des services techniques.

LA VILLE DE ROYAT SIGNE LA DÉCLARATION DES DROITS DE L'ARBRE

Conséquence des engagements tenus depuis des années, la Ville de Royat a signé en décembre dernier la Charte des droits de l'arbre. Avec 75% du territoire de Royat occupé par la forêt, domaniale et communale, la gestion durable de ce patrimoine inestimable est au cœur des actions menées par le maire, Marcel ALEDO, Maire, l'équipe municipale, les services communaux concernés.

En France, la déclaration des droits de l'arbre, composée de cinq articles, a été proclamée le 5 avril 2020 lors d'un colloque de l'association A.R.B.R.E.S à l'Assemblée Nationale. Le but de ce texte de loi est de permettre une protection légale des arbres en France en inscrivant l'arbre comme être vivant plutôt que comme objet dans le code civil : ce texte n'a aucune portée juridique mais se veut symbolique, pour alerter et sensibiliser.

La Ville de Royat a adopté plusieurs principes de base pour sa forêt communale : plantations diversifiées pour mieux résister aux changements climatiques, mais aussi techniques de tailles permettant d'assurer le développement harmonieux de ses arbres. Dans le plan annuel communal de plantation des arbres sur les espaces publics urbains, les aménagements paysagers permettant aux arbres de dispenser de plus larges zones d'ombrage, créant ainsi des îlots de fraîcheur sont privilégiés. Dans le même esprit, la Municipalité agit pour assurer le reboisement des zones fragilisées ou impactées par la sécheresse et certains travaux d'aménagement. Sur ce principe, une quinzaine d'arbres d'alignement de variétés différentes ont été récemment replantés, en bas de la rue des Montagnards.

En 2021, La Ville de Royat projette de reboiser l'ancien terrain du Ball-trap de Charade en introduisant 3 essences d'arbres adap-

tées au climat de demain. Au printemps 2021, l'opération « Un Royadère, un Arbre » sera d'ailleurs lancée auprès des enfants des écoles et des habitants pour les inviter à participer à cette action. En parallèle, chaque année, la Ville assure la plantation de 10 arbres de collection. Aujourd'hui, la collection botanique des Parcs compte plus de 160 variétés, parmi lesquelles des arbres remarquables, tels que des Cèdres, des Séquoia et un Davidia ou des raretés comme le Trétracentron.

Sur le volet de la forêt domaniale, la Municipalité travaille main dans la main avec l'ONF, Office National des Forêts, et la Chaîne des Puy – Faille de Limagne, à la valorisation de l'Arboretum de Royat, forêt domaniale confiée en pleine gestion à l'ONF, avec plusieurs projets d'accueil du public. Élus et agents communaux de la Ville de Royat sont également partie prenante des projets d'expérimentations scientifiques visant à introduire de nouvelles essences pertinentes à étudier dans le cadre du changement climatique. À long terme, les retours d'expériences pourront être utilisés par les forestiers sur l'ensemble du périmètre UNESCO Chaîne des Puy – Faille de Limagne. La reconnaissance de ces collaborations efficaces entre l'ONF, les élus et les agents de la Ville ont permis à l'Arboretum de Royat d'être nommé Lauréat de l'appel à projet Fondation UNESCO Chaîne des Puy – Faille de Limagne en novembre dernier.

La volonté des élus royadères, associée à l'exceptionnel travail du directeur des espaces verts et de son équipe aux compétences avérées, permet ainsi à Royat d'adhérer tout naturellement à cette déclaration des Droits de l'Arbre. Cette démarche s'inscrit également dans une démarche plus globale engagée par la Métropole Clermont-Auvergne

LE JARDIN DES PLANTES SAUVAGES DANS LE PARC THERMAL

Mis en place depuis plusieurs années dans la cadre de la préservation de la biodiversité impulsée par la Mucipalité, le jardin des plantes sauvages, situé dans le Parc Thermal, en contrebas du kiosque, vous invite à découvrir ses plantes essentiellement naturelles.

Conçu et entretenu par le Service des Espaces Verts de la Ville, cet espace s'étire de chaque côté d'une allée centrale comprenant aux deux extrémités des marches en bois.

Il se compose de différentes zones : zone ombragée, zone pouzzolane, zone rocaille, zone calcaire.

De nombreuses espèces, annuelles, biennuelles, vivaces se sont installées ou ont été introduites.

Certaines espèces sont fréquemment rencontrées dans la nature ou sur les trottoirs (Achillée millefeuille, Silène enflé, Pulmonaire, etc.) ou d'autres plus rarement (Nielle des blés, Nigelle de Damas, Ornithogale, etc.).

Les fauches tardives (une ou deux dans l'année) favorisent l'installation d'une grande variété d'espèces. Elles-mêmes induisant la présence de pollinisateurs, agents essentiels à la pérennité des plantes.

Les espèces présentes fleurissent du mois de février au mois de novembre selon leur période de floraison respective.

Vous pouvez contempler la diversité des formes et des couleurs des fleurs, des feuilles et autre composante de la plante. Sentir leur parfum ou les frôler délicatement.

Des comportements indéliques ont conduit à la perte d'espèces peu fréquentes. Dommage !

L'attitude solidaire et responsable consiste à photographier les plantes qui vous plaisent pour en conserver la mémoire et réaliser un album personnel. Vous participerez ainsi activement à la préservation de la biodiversité de cet espace.

Cet ensemble a vocation à devenir un espace pédagogique permettant aux jeunes générations d'être sensibilisées ou initiées concrètement à la place des plantes dans notre quotidien.

Cet espace est entretenu par des bénévoles, mais vous avez compris que sa préservation relève de l'attitude et de l'attention de chacun.

Un dépliant disponible en mairie (Nos amies les plantes du jardin du kiosque) vous propose un premier aperçu de 26 espèces présentes au "Jardin du kiosque".

Votre attention est appelée sur la toxicité de certaines espèces. Par précaution, il conviendra de ne pas manipuler les plantes présentes.

Il est possible de découvrir ce jardin des plantes sauvages en visite guidée à la belle saison ou bien de découvrir les plantes en promenade libre dans le parc.



VISITES ORGANISÉES PAR LA MAIRIE

De prochaines visites sont déjà programmées, avec Eric GARDARIN, responsable technique et espaces verts de la Ville de Royat :

► Vendredi 9 Avril 2021,

► Vendredi 30 avril 2021,

Rendez-vous à 14h30 devant la Mairie de Royat.



PLANTES DU PARC THERMAL

- ▶ 1 Erable rouge
- ▶ 2 Sophora du japon
- ▶ 3 Lilas de Pékin
- ▶ 4 Magnolia Daphné
- ▶ 5 Marronnier rouge
- ▶ 6 Châtaignier panaché
- ▶ 7 Chêne de Hongrie
- ▶ 8 Tulipier
- ▶ 9 Erable à sucre
- ▶ 10 Hêtre fastigié pourpre
- ▶ 11 Erables du japon
- ▶ 12 Staphillier
- ▶ 13 Pin de Coulter
- ▶ 14 Erabe Annaé
- ▶ 15 Erable Carnival
- ▶ 16 Hêtre Magellan
- ▶ 17 Bouleau noir
- ▶ 18 Cèdre de l'Himalaya
- ▶ 19 Cerisiers Shimidsu
- ▶ 20 Sophara pleureur
- ▶ 21 Citronnier trifolié
- ▶ 22 Alisier du Tibet
- ▶ 23 Noisetier pleureur
- ▶ 24 Cornouiller des Pagod
- ▶ 25 Virgilier
- ▶ 26 Araucaria du Chili
- ▶ 27 Pin noir d'Autriche
- ▶ 28 Oranger des Osages
- ▶ 29 Cèdre à l'encens
- ▶ 30 Cèdre bleu
- ▶ 31 Cyprès chauve
- ▶ 32 Orme de Samarie
- ▶ 33 Ptérocaryer du Caucase
- ▶ 34 Collection de Frênes
- ▶ 35 Marronnier lacinié
- ▶ 36 Chamaecyparis
- ▶ 37 Tupelo
- ▶ 38 Plaqueminier
- ▶ 39 Arbres aux mouchoirs
- ▶ 40 Pin jaune de l'Ouest
- ▶ 41 Aulne glutineux
- ▶ 42 Marronnier blanc
- ▶ 43 Frêne à feuilles d'Aucuba
- ▶ 44 Sycoparotia
- ▶ 45 Heptacodium de Chine
- ▶ 46 Mûrier à papier
- ▶ 47 Micocoulier
- ▶ 48 Ailanthé
- ▶ 49 Erable Sycomore
- ▶ 50 Frêne élevé
- ▶ 51 Pommier d'Api
- ▶ 52 Frêne boule
- ▶ 53 Erable argenté
- ▶ 54 Clérodendron
- ▶ 55 Cyprès de Provence
- ▶ 56 Gainier de Chine
- ▶ 57 Erable de Montpellier

- ▶ 58 Chêne
- ▶ 59 Erabe
- ▶ 60 Sty
- ▶ 61 Magnolia Wildcat
- ▶ 62 Erable plane lacinié
- ▶ 63 Virgilier
- ▶ 64 Tilleul de Mongolie
- ▶ 65 Tilleul de Henri
- ▶ 66 Magnolia Soulange
- ▶ 67 Chitalpa
- ▶ 68 Arbre aux mouchoirs
- ▶ 69 Sorbier des oiseleurs
- ▶ 70 Erable Freeman
- ▶ 71 Charme de Chine
- ▶ 72 Orme fastigié doré
- ▶ 73 Amélanchier
- ▶ 74 Aulne Lacinié
- ▶ 75 Stewartia
- ▶ 76 Zelkova
- ▶ 77 Arbre au caramel
- ▶ 78 Metasequoia
- ▶ 79 Erable Colchide
- ▶ 80 Erable Trident
- ▶ 81 Cerisier du Tibet
- ▶ 82 Bouleau de l'Himalaya
- ▶ 83 Pin de l'Himalaya
- ▶ 84 Chêne à feuilles de châtaignier
- ▶ 85 Sassaphras

PLAN DU PARC THERMAL



Entrée Avenue de la Vallée

Entrée Place Allard

TOUS DÉPISTÉS AVANT NOËL

Dans le cadre de l'épidémie de Covid-19, la Région Auvergne Rhône Alpes a organisé l'opération « Tous dépistés avant Noël », qui a consisté en un dépistage massif des habitants de la Région avant les fêtes de fin d'année.

La Municipalité de Royat s'est engagée dans cette opération et a mis en place un centre de dépistage en Mairie les vendredi 18 décembre et samedi 19 décembre.

Effectués par des professionnels de santé, les tests antigéniques étaient gratuits et sans rendez-vous. Les résultats

étaient communiqués aux personnes venues se faire tester dans le quart d'heure après le prélèvement.

Des élus et des agents communaux bénévoles ont activement participé à cette opération, notamment Jean-Pierre Lunot et Jean-Luc Meyer qui ont coordonné les actions. L'administration générale de la Ville, les services techniques, RH et communication se sont également impliqués.

Au total, 280 tests ont été effectués à Royat, seul un cas positif a été relevé.



LES ATELIERS BÉNÉVOLES

Année 2020... Année très particulière. Année où un virus, le Covid 19, est venu perturber notre vie, peut être remettre « les pendules à l'heure » ...

Notre association comme toutes les associations ont dû fermer leurs portes pour plusieurs mois. Notre vente de printemps n'a pas pu avoir lieu, malgré cela nous avons continué à travailler chez nous, des masques ont été réalisés et distribués par le personnel de la Mairie ... Avec eux aussi, par connaissance et par réseaux sociaux, nous avons pu assurer la vente de certains de nos articles au profit du Centre Communal d'Action Sociale.

Nous avons également réalisé 440 masques à la demande et pour l'ANEF 63, association qui accueille et accompagne des personnes en situation d'exclusion et de vulnérabilité dans les départements du Puy-de-Dôme et de l'Allier.

De même, nous avons réalisé récemment des masques pour l'association royadère les Baladins, qui habituellement pratique la danse de salon à Royat, tous les mercredis après-midi. Dès que cela sera possible, les membres de cette association se retrouveront et pourront porter de jolis masques protecteurs !

Les Ateliers Bénévoles proposent des moments de rencontre autour d'activités manuelles (couture, tricot, pein-

ture, broderie, bois etc..) œuvrant pour le Centre Communal d'Action Sociale, venant en aide aux plus démunis, mais aussi pour le plaisir et passer un bon moment.

Ces rencontres ont lieu les Vendredis après-midi à partir de 13h30 et nous avons toujours besoin de bénévoles. Venez nous rejoindre !

 **Contact : Roselyne COHENDY - 06 28 08 90 23**



 **Les Ateliers organisent des ventes de leurs créations sur Facebook/ Ateliers bénévoles de Royat**

LE CASPAR

Le Comité d'Aide et de Soutien aux Personnes Agées de Royat a dû mettre ses activités en veille en 2020 pour cause de crise sanitaire. Comme bon nombre d'associations, les adhérents attendent avec impatience de se réunir

à nouveau pour des moments conviviaux chaque semaine au Foyer des aînés.

 **Informations : 04 73 29 50 83**

SERVICES D'AIDE À LA POPULATION PROPOSÉS PAR LE CCAS

Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) de Royat propose de nombreux services aux habitants :

► Le service Maintien à domicile

Les aides à domicile et auxiliaires de vie employées par le CCAS de Royat interviennent au domicile des personnes âgées de plus de 60 ans ou personnes souffrant de handicap. Elles accompagnent les personnes dans les actes essentiels de la vie : courses, préparation de repas, ménage, démarches administratives simples, aide à la toilette, habillage...

Fonctionnement du lundi au vendredi de 8h à 18h. Continuité de service les week-ends et jours fériés (en partenariat avec une société agréée).

► Livraisons de repas à domicile

Dispense d'agrément : 63 – 308 – 201

Les repas sont préparés chaque jour au restaurant municipal et livrés chez les personnes inscrites, du lundi au vendredi. Continuité de service les week-ends et jours fériés (en partenariat avec une société agréée).

► SISAD – Syndicat Intercommunal de Soins infirmiers à Domicile de Royat Chamalières.

Sur prescription médicale, le SISAD assure avec son équipe d'aides-soignantes placée sous la responsabilité d'une infirmière coordinatrice, les soins d'hygiène générale.

► La Téléassistance départementale : en cas de chute, de malaise ou d'urgence médicale, les adhérents au dispositif n'ont qu'à appuyer sur un bouton pour alerter le CODIS-SAMU et dialoguer avec un sapeur-pompier ou un



médecin. La téléassistance fonctionne 24h/24 et 7j/7 et permet aux personnes dépendantes de continuer à vivre chez elles, en autonomie et en toute sécurité.

► Pour toutes ces prestations, un seul numéro : CCAS de Royat : 04 73 29 50 83.

LES ATELIERS ORGANISÉS PAR LE CCAS DE ROYAT

En période dite « normale » hors crise sanitaire, le CCAS de Royat organise régulièrement des activités et ateliers destinés aux séniors, en lien avec différents partenaires :

- Ateliers gym séniors, toute l'année, avec la Maison des Loisirs et de la Culture,
- Ateliers nutrition, en partenariat avec l'Arsept Auvergne (Association Régionale santé, éducation et prévention sur les territoires)

Des ateliers connectés

Mémoire
Stimuler sa mémoire, renforcer sa concentration de manière ludique, conseils, informations et exercices pratiques.

Cap Bien Être
Gérer les émotions et les situation de stress, cultiver le bien-être, se détendre, importance de la vie sociale, développer des relations positives

Des conférences en ligne

Vitalité
Prendre soin de sa santé, bien manger, bouger, dormir conseils, informations et exercices pratiques.

Covid 19, votre vécu hier et aujourd'hui
Parler du confinement, de la menace épidémique, connaissances actualisées et conseils.

Pour les détails cliquez ici @

- Ateliers informatique, avec le CLIC (Centre local d'information et de coordination en gérontologie).

De plus, l'ARSEPT organise actuellement des « actions connectées », actions en visio à destination des séniors : conférences, ateliers vitalité, bien être, alimentation et santé, sport en live... ces ateliers ont pour but de maintenir le lien tout en proposant des sujets intéressants pour les séniors..

► Infos sur : <https://www.arsept-auvergne.fr/page/daccueil>. Tél : 04 73 43 76 03



DES ANIMATIONS POUR NOS PERSONNES ÂGÉES

En septembre dernier, trois dames, Mesdames ALIN, BELDON et RONGIER, ont fêté leurs 100 ans à la résidence ORPEA de Royat...

Marcel ALEDO, Maire, accompagné de Jacqueline BUONOCORE, conseillère municipale déléguée en charge des associations et des aînés, ont tenu à aller les saluer, leur offrir des fleurs et participer au goûter musical spécialement organisé pour elles.

Du côté du Castel Bristol, les résidents ont été aux premières loges pour voir le Tour de France passer en septembre également.

De bons moments pour nos aînés...

A noter que la Ville de Royat accueille actuellement deux résidences retraite à Royat : la résidence Orpea Anatole France, situé boulevard Anatole France, ainsi que la résidence Le Castel Bristol, Place Allard.

Cette dernière résidence devra prochainement déménager pour des raisons immobilières : à ce jour, aucun terrain

libre ne pourrait correspondre à Royat, c'est pourquoi cet EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) devra trouver un lieu adéquat, avec une gestion assurée par l'Association Hospitalière Ste Marie de Clermont-Ferrand.



Marcel ALEDO, Maire et Jacqueline BUONOCORE, conseillère déléguée en charge des associations et des aînés, venus rendre visite aux résidents de la résidence Orpea de Royat.



MON COPILOTE.COM, VOUS CONNAISSEZ ?

Mon copilote a pour but de faciliter la mobilité des personnes âgées et des personnes en situation de handicap, grâce au partage de trajet solidaire.

Comment ça marche ?

Grâce à la plateforme de co-trajet solidaire, pilotes (personnes à mobilité réduite) et copilotes (accompagnateurs) sont mis en relation afin de partager leurs trajets ou leur temps libre.

Aux pilotes et copilotes de choisir leur mode de transport : voiture, train, avion, bus, métro ou même à pied.



Les difficultés pour se déplacer limitent la vie quotidienne des personnes à mobilité réduite : aller au travail, voir des amis, pratiquer des activités de loisirs, partir en vacances...

Avec le service Mon Copilote, la société devient plus inclusive en simplifiant la mobilité de tous et en favorisant la rencontre et le lien social.

➔ **Rendez-vous donc sur « moncopilote » pour entrer en relation et partager vos trajets : <https://mon-copilote.com/> ou 07 67 01 80 55**

L'ÉCOLE DES ARTS MARTIAUX DE ROYAT

L'école des Arts Martiaux de Royat propose, hors crise sanitaire, au travers de ses quatre disciplines, une diversité de pratique qui séduit un large éventail de pratiquants.

Le Judo accueille presque essentiellement de jeunes enfants tandis que le Yoseikan consacre ses cours aux adultes, ados et enfants.

Le Tai Chi Chuan et l'Aïkido s'adressent à un public d'adultes.

A travers les Arts Martiaux, outre le plaisir de la pratique, chacun peut développer confiance en soi, maîtrise de soi, bien être, concentration, maîtrise du geste et du stress. Bien que très semblables par l'aspect martial, trois de ces disciplines sont d'origine japonaise. Le Tai Chi étant d'origine chinoise. Le Judo et le Karaté Yoseikan Budo sont des disciplines avec un aspect compétitif, contrairement au Tai Chi et l'Aïkido qui sont par ailleurs très complémentaires.

Vous pouvez, en fonction de votre personnalité, trouver l'art martial qui vous convient le mieux, pour un plaisir quotidien et un impact réel dans la vie quotidienne. Vous pouvez découvrir et pratiquer ces disciplines dans le dojo du Complexe Sportif du Breuil à Royat.



N'hésitez pas à contacter les enseignants des différentes sections. Ils sont à votre disposition pour un essai découverte dès que ce sera possible. Sachez que les cours sont dispensés par des professeurs diplômés.



Contact : **Eliane VERGES (Présidente)** / eliane.verges@orange.fr

L'ÉVÉNEMENT TRAIL DE ROYAT REPORTÉ À OCTOBRE 2021

Au vu du contexte sanitaire, l'organisation de l'Event Trail de Royat a été reportée aux 29 et 30 octobre 2021.

Cette décision a été prise avec beaucoup de tristesse au regard du travail mené par l'équipe organisatrice depuis des mois et du programme exceptionnel qui était proposé, mais aussi avec une grande sagesse au regard de la situation sanitaire.

La Municipalité tient à remercier l'association organisatrice le « Royat Event Trail », son Président, Lionel Paris et l'équipe de bénévoles.

Nous avons également une pensée pour tous les coureurs inscrits à cette belle course.

Plus que jamais en 2021, la Ville de Royat, ses élus et ses agents, prennent l'engagement d'être aux côtés des organisateurs afin d'organiser un événement mémorable, rassemblant des coureurs heureux de se retrouver après toutes ces courses reportées.

Contact : **Lionel PARIS (Président)** / l.paris@laposte.net



UNE REPRISE DYNAMIQUE AU GOLF

Après 2 mois de confinement, le Golf de Royat Charade a pu réouvrir ses installations en établissant un protocole validé par les autorités sanitaires.

Sport de pleine nature, non traumatisant, se pratiquant seul ou en petits groupes, le Golf s'avère totalement compatible, avec les préconisations sanitaires en place.

Ainsi, depuis mi-mai, les amateurs de golf, jeunes et adultes ont retrouvé leur loisir préféré.

Les responsables bénévoles de l'Association Sportive ont relancé les activités.

Animations sportives :

Dès juin, les compétitions dominicales ont permis de concourir. En Août la 7^{ème} édition des CHARA'DAYS a enregistré environ 200 inscriptions confortant les succès des années précédentes. En Septembre, malgré une météo défavorable, les animations ont repris notamment la Coupe de la Ville de Royat a rassemblé une cinquantaine de compétiteurs.

École de golf :

Cette rentrée scolaire est marquée par l'arrivée de nombreux jeunes enfants, notamment de jeunes filles, qui trouvent là une activité ludique et sportive répondant à leurs attentes et manifestent un enthousiasme certain.

Initiations GRATUITES :

Conscients de l'intérêt suscité pour le golf par de plus en plus de personnes, s'appuyant sur le dynamisme et la ferveur de Serge, le Professeur, les responsables de l'Association Sportive ont organisé des initiations gratuites durant les mois de Juin et de Septembre.



Le succès de ces séances et la satisfaction générale des participants ont conforté les responsables dans leur initiative.

Le Golf de ROYAT CHARADE est ouvert à TOUS :

Enfants ou adultes, actifs ou retraités, en famille, associations diverses (sportives ou non), curieux ou intéressés... vous serez accueillis chaleureusement.

Vous découvrirez :

- ▶ une activité riche d'attraits et passionnante, dans un superbe cadre naturel
- ▶ un enseignant compétent, disponible, passionné...
- ▶ des installations : practice, compact, putting green, parcours qui permettent diverses formes de pratique du golf,
- ▶ des animations adaptées à tous les niveaux de jeu du débutant au joueur confirmé,

Autant de bonnes raisons de nous contacter :

Auprès du PRO : 06 77 85 11 84

Au Club House : 04 73 35 73 09

Par mail: golfderoyatcharade@gmail.com

Via le site: www.golfderoyatcharade.fr

Président : Marc CHAMPOMMIER



ROYAT FIT GV

L'association Royat Fit GV vous propose, en période hors-covid, de septembre à juin des activités physiques variées qui se pratiquent dans une ambiance conviviale.

Les animatrices qui vous encadrent sont qualifiées et sauront vous stimuler et s'adapter à chacun !

Plusieurs séances dans la semaine :

- ▶ Lundi : gymnase du Breuil
 - 19h – 20h : renforcement musculaire
- ▶ Mardi : salle polyvalente
 - 18h45 – 19h45 : Pilate

- ▶ Mercredi : salle polyvalente
 - 8h45 – 9h45 : renforcement musculaire
- ▶ Jeudi : salle polyvalente
 - 19h30 – 20h20 : Pilate.

▶ Pour tout renseignement, vous pouvez nous joindre :
Anne-Laure BROUSSARD, présidente
Laurence DOZOLME, secrétaire
Mail : royatfitgv@gmail.com / 06 17 77 26 78
ou 04 73-35 62 55

SKI CLUB DES DÔMES

Le Ski Club des Dômes est un club intercommunal créé en 1973 à Orcines et Royat. Affilié à la Fédération Française de Ski, il propose la découverte du ski et du snowboard aux enfants (débutants ou non) de 6 ans révolus et permet aux jeunes et aux adultes la pratique de leur sport en station, chaque dimanche, hors vacances scolaires, à Super Besse.

La saison du Club, suivant l'enneigement, débute mi-décembre, soit début janvier.

Le transport se fait en bus, avec départ à 8h30, au Stade du Breuil à Royat et retour vers 18H / 18H30. Les repas sont tirés du sac, **et pour la 2^{ème} année consécutive, un local fermé nous permet de manger au chaud et dans de bonnes conditions (Tables, Micro-ondes, Salle de repos, ...)**. Le matériel peut être loué pour la saison, au club. Les groupes, constitués par niveaux, de skieurs ou snowboarders sont encadrés par des moniteurs diplômés. A la fin de la saison, le passage des étoiles vient récompenser les efforts des jeunes pratiquants et permet de situer les progrès réalisés.

De plus, en complément de nos sorties classiques, généralement un week-end dans une station auvergnate est organisé en fin de saison.

Les conditions d'inscription intègrent la souscription d'une carte neige FFS (comprenant la licence FFS, l'assurance et l'adhésion au club), la participation au transport en bus et les forfaits remontées mécaniques de la station.

Depuis maintenant plus de 45 ans, la participation aux activités du club est un apprentissage de la pratique du ski et du snowboard, mais également une découverte du milieu montagnard. C'est aussi une initiation à la vie en groupe, au respect des autres, dans un esprit de club familial et convivial.

En cette période de COVID-19, nous mettrons tous les moyens nécessaires pour assurer les gestes barrières et respecter les consignes sanitaires.

➔ **N'hésitez pas à nous contacter.**
Contact : Philippe JALLEY (06 80 05 43 03)
Emails : skiclubdesdomes@yahoo.fr
ou ph.jalley@alpha-process.fr

REPRISE DES COURS À L'AS ROYAT TENNIS

L'école de tennis de l'AS ROYAT a équipé les enfants d'une gourde aux couleurs du club. Tous les cours enfants sont dispensés dans la salle du Breuil, dès 16 h 15, les lundi, mardi, jeudi et vendredi ainsi que le mercredi après-midi selon des groupes de niveau et d'âge.

Des places restent disponibles pour les enfants qui souhaiteraient pratiquer le tennis (débutants ou non). Pour plus d'informations, vous pouvez contacter les enseignants.

➔ **Patrick BRENON 06 85 21 19 17**
Rémi DUPRÉ 06 09 44 33 31



ROC BASKET

Les activités du ROC ont repris début septembre dans des conditions sanitaires que nous connaissons tous.

Les dirigeants du club avaient tout mis en place pour la sécurité de ses pratiquants : Les salles du Breuil à Royat et omnisports à Orcines retrouvaient enfin la lumière des entraînements et des matchs malgré la crise.

Malheureusement la situation sanitaire se dégradant de jour en jour, début novembre nous étions contraints une nouvelle fois de stopper.

Nous avons réussi malgré tout à organiser notre Roc Basket Camp lors des vacances de Toussaint qui a eu lieu à Orcines rassemblant environ 40 stagiaires ravis de pouvoir pratiquer leur sport préféré.

Nos activités étant à l'arrêt, les dirigeants du ROC ont continué à réfléchir à plusieurs projets dans cette période de confinement.



La solidarité étant plus qu'importante pendant cette crise, le Président Benoît ALBINET s'est rapproché du service enfance jeunesse de la ville de Royat et de son responsable Nicolas RODARIE, afin de proposer la mise à disposition du salarié du club Gaëtan VAUR et de la service civique Mathilde JAFFEUX à titre gracieux dans le cadre d'interventions lors des activités périscolaires.

Une action de solidarité fort appréciée par les élus de la municipalité et qui démontre la bonne entente entre l'association et la commune.

LES BALADINS DE ROYAT

Cette ancienne association de Royat qui compte 140 adhérents a organisé son dernier thé dansant le 11 mars avec seulement 51 participants. En effet, la crainte de la pandémie était déjà sensible et depuis cette date tout le monde subit les contraintes qu'elle génère. Plus aucune organisation depuis cette date. Nous sommes tous en attente de la reprise normale des activités et les membres du bureau de l'association prêts à faire des projets dans cet espoir.

Bien sûr, lors de ces rencontres tant attendues, nous respectons le protocole sanitaire remis par la mairie de Royat et chacun prendra les précautions qui s'imposent. Souhaitons que nous ayons retrouvé le bonheur de danser lorsque ce bulletin paraîtra.



➔ **Contact : Mme Chantal BIAUX, Présidente.**
chantal.biaux@orange.fr

AVF – ACCUEIL VILLES FRANÇAISES

L'AVF, Accueil des Villes Françaises, offre un service personnalisé à toutes les personnes qui vivent la mobilité géographique. Animée exclusivement par des bénévoles, l'association fait partie d'un réseau présent sur tout le territoire national. Pour accueillir les « Nouveaux Arrivants » et favoriser leur adaptation à leur nouvel environnement, l'AVF propose des animations variées et des rencontres amicales. Quelques exemples : balades urbaines ou nature, visites culturelles, découvertes de la ville et de la région, ateliers ponctuels, repas à thème...

Les permanences, ouvertes à tous, ont repris début septembre et se tiennent tous les jeudis de 9h à 12h à la Salle des Asso-

ciations de Royat hors période de confinement. Des visios sont également organisées via la page Facebook de l'association : Accueil des villes Françaises.AVFChamalières-Royat.

Les bénévoles sont heureux de recevoir et de renseigner toutes les personnes qui souhaitent en savoir plus sur les actions et le fonctionnement de l'AVF, ou pour un moment d'échange amical autour d'un café.

➔ **Salle des Associations, rue Jules Ferry – Royat.**
Site web : www.avf.asso.fr/chamalières-royat
courriel : avf.chamroyat63@gmail.com

COMITÉ DE JUMELAGE

Les dernières évolutions de la pandémie nous ont amenés à annuler des manifestations prévues, courant 2020 entre autres, le voyage à CONQUES et ALBI, la fête de l'Alambic et le vide-greniers. Aujourd'hui, parmi les projets du comité de jumelage la recherche d'une nouvelle destination pour une station thermale d'Espagne. Le jumelage apporte entre villes différentes, une ouverture enrichissante pour tous. Il permet la découverte des habitudes de vie et de fonctionnement et reste une occasion d'apprendre des choses sur la vie quotidienne des citoyens d'autres pays européens.

Cette relation doit être, avant tout, formée de liens d'amitiés entre deux communes et amener un développement culturel,

économique et faire en sorte de toucher le plus grand nombre d'habitants possible : jeunes, associations, tourisme, commerces et vie sociale...etc. Un jumelage doit entrer dans la vie de la commune et la faire vivre. Une nouvelle équipe a été mise en place lors de l'assemblée générale du 30 septembre 2020. Le nouveau Président Chabane KESSAÏ succède à Roger Paul CARDOT qui reste adhérent au comité de jumelage. Le nouveau Président a pris à bras le corps le dossier de conclusion d'un nouveau jumelage. Il compte associer le plus grand nombre d'habitants possible à ce projet et, avec l'aide des membres du bureau, il mènera à bien l'ensemble des projets.

➔ **Contact. Président : C.KESSAÏ / Chkessai@gmail.com**

ARPE

L'ARPE, Association Royat Patrimoine Environnement, réunit les Royatats désireux de s'investir dans la valorisation et la sauvegarde de leur patrimoine environnemental, par le biais de rencontres, d'échanges et d'animations. A l'occasion des journées du Bien-être et du Patrimoine organisées les 19 et 20 septembre, l'ARPE a proposé une visite guidée du parc thermal de Royat, afin de sensibiliser les promeneurs à la richesse de leur environnement. En compagnie de Pierre, nombreux sont ceux qui ont pu découvrir les plantes comestibles et médicinales ainsi que leurs bienfaits. Très bon moment de convivialité et d'échange !

Dans la même optique, l'association souhaitait faire découvrir le patrimoine de la ville et des fragments de son histoire, grâce à

un rallye pédestre prévu le 27 septembre. En raison d'une météo particulièrement défavorable, les organisateurs ont dû renoncer. Vous pouvez d'ores et déjà, demander, par mail à l'association, le QR code de ce jeu gratuit qui vous permettra de découvrir Royat d'une manière originale. Si le prieuré, le moulin du parc thermal, la taillerie, les maisons et placettes du vieux bourg vous tiennent à cœur, si les forêts de Royat et les surfaces maraîchères vous semblent des atouts essentiels pour l'écosystème Royatats, rejoignez-nous sans attendre !.

➔ **Pour adhérer à l'association, pour toutes informations : www.arpe-royat.fr**
arpe.royat@gmail.com / 07 82 01 36 63

UNE SAISON CULTURELLE BOULEVERSÉE

Pour cause de crise sanitaire, la Municipalité a dû annuler de nombreuses manifestations programmées : concerts et spectacles à l'Avan.C, Festival de Pyromélie, concerts à l'église, expositions...

Au cours de l'été 2020, la Ville a organisé deux concerts au kiosque en extérieur, avec distanciation et masques : les

groupes EMOCIO et COLINE MALICE ont joué pour le plaisir du public qui a répondu présent.

Avec la Covid, La Municipalité espère débiter une saison culturelle dès que possible.



EN OCTOBRE, PABLITO ZAGO À L'AVAN.C

La Ville de Royat a accueilli pendant 2 semaines le street-artiste Pablito ZAGO pour la réalisation d'une fresque au théâtre de verdure de l'Avan.C.

Pablito ZAGO a laissé libre cours à son imagination sur le thème du thermalisme et du volcanisme.

La résidence artistique de Pablito Zago à Royat s'inscrit dans le cadre des « Voyages artistiques » avec les « Accros du Peignoir ». Ce projet a été mis en œuvre par la Route des Villes d'Eaux du Massif Central et Antony Squizzato et s'inscrit dans la démarche « Clermont-Ferrand, en route vers la Capitale européenne de la Culture 2028 ». La Ville a également bénéficié du soutien de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT), Commissariat du Massif central et la Région Auvergne-Rhône-Alpes.



Inauguration de la fresque de Pablito Zago, avec Marcel ALEDO, Maire de Royat et l'équipe municipale, Eric BRUT, Directeur de la Route des Villes d'Eaux et nos partenaires.



L'ÉCOLE DE MUSIQUE THÉÂTRE ET DANSE DE ROYAT

Malgré un contexte tendu pour cause de crise sanitaire, l'ensemble des professeurs de l'Ecole ont remis en place les cours en distanciel via visio, vidéos ou/et bandes sons enregistrées, blogs pour les orchestres, tant pour les instruments que pour la danse et le théâtre...

➔ **Ecole de Musique, Théâtre et danse de Royat**
Chemin du Breuil – 63130 ROYAT
Tél : 04 73 29 90 12.



HARMONIE DE ROYAT



L'Harmonie a redémarré fin août ses activités, avec la banda à Giat à l'occasion de leur fête patronale. Malgré un temps nuageux et un peu frisquet, cela nous a fait plaisir de retrouver le pavé des routes d'un village pour animer une fête...

Nos répétitions ont par ailleurs repris mi-septembre, à la salle Philippe-Albinet de l'Avan.C.

La taille de la salle nous permet de répéter tous ensemble (près de 70 musiciens !) tout en respectant strictement les gestes barrière, et notamment une distance de 2 mètres entre chacune des personnes. C'est avec une grande motivation, après 6 mois d'arrêt total, que nous nous sommes retrouvés et que nous préparons de futurs concerts !

➔ **N'hésitez surtout pas à suivre nos aventures sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram), ou sur notre site internet (<https://harmonie-royat.fr>) en vous inscrivant à notre Newsletter !**



1, 2, 3, COULEURS

L'association 1. 2. 3. Couleurs propose des ateliers d'arts plastiques d'aquarelle, hors crise sanitaire.

Nos ateliers se déroulent à la Salle des Associations, concernent les personnes qui veulent apprendre ou se perfectionner à cette technique dans une ambiance sympathique.

➔ **Si vous avez envie d'en connaître un peu plus sur notre activité. Renseignements auprès de Sylviane Chapon Tel 0681824118 ou mail : sylvianechapon@orange.fr**



ASSOCIATION COOL'HEUR ROYAT

Année difficile : nous avons dû renoncer, avec regret, aux expositions prévues, ainsi qu'à nos ateliers et stages.

Nous avons, néanmoins travaillé en visioconférence pour le pastel dirigé par Mme Winsbach et à la maison pour les autres, huile et aquarelle.

Lorsque la salle des Associations réouvrira, reprise en douceur des ateliers, avec les précautions sanitaires requises.

► Huile, acrylique avec Mme Claude Maujean - lundi de 14h à 17h.

► Aquarelle avec Mme Pierrette Gouttin - jeudi de 14h. À 17h.

► Pastel avec Mme Katya Winsbach (professeur rémunéré) - un vendredi par mois.

Des projets, nous en avons bien sûr (expositions, visites, stages) mais, hélas, la Covid 19 choisira pour nous !!!

Présidente : Mme Pierrette Gouttin
Tél : 06 07 84 97 63 / gouttin.pierrette@orange.fr



CLUB PHOTOS : « EN MARCHÉ VERS UNE NOUVELLE EXPOSITION PHOTOS »

Tous les adhérents espèrent réaliser une nouvelle exposition. Le thème de celle-ci étant libre, chacun apporte sa vision et sa sensibilité dans ses domaines de prédilection : photos de paysages, de portraits, de proximi et de macrophotographie, photos de rue, photos animalières, photos d'architecture ; etc...



Lors de nos réunions hebdomadaires, nous sélectionnons les images que chacun propose. Cette sélection s'effectue lors de séances d'analyses « critiques », et se poursuit, si nécessaire, par des retouches ponctuelles (le Club est équipé de logiciels de développement et de retouche).

Enfin, l'étape finale et déterminante, demeure l'impression des photos pour leur mise en valeur et leur présentation (qualité du papier, format, encadrement...).

Pour cela, et depuis l'an dernier, le Club est équipé d'une imprimante photo qui permet de réaliser des impressions jusqu'au format A3+.

Tous les membres du Club se mobilisent pour présenter les résultats de leur passion lors de cette exposition, et espèrent que de très nombreux Royadères viendront découvrir celle-ci.



Contact : Président J. MOSSANG
jmossang@laposte.net

ACCUEIL DE LOISIRS DE ROYAT



Destiné aux enfants de 4 à 12 ans, l'Accueil de loisirs de Royat-Cherade fonctionne lors des vacances scolaires et propose des activités ludiques et variées pour que chaque enfant passe de belles vacances.

➔ **Contact : enfance-jeunesse@royat.fr
04 73 29 50 98**



LE RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES DE ROYAT-ORCINES-DURTOL



Le Relais assistantes maternelles, c'est quoi ?

- ▶ Est un lieu d'information pour les familles sur les différents modes d'accueil du jeune enfant,
- ▶ Est un service proposé aux parents ou futurs parents ayant choisi un mode de garde individuel (auxiliaire parental à leur domicile ou assistant maternel agréé) pour leur(s) enfant(s).
- ▶ Est un lieu d'information, de rencontres et d'échanges, ouvert aux familles, aux auxiliaires parentaux, aux futurs assistants maternels, à ceux déjà en fonction ainsi qu'aux assistants familiaux.
- ▶ Est un lieu de socialisation pour les enfants bénéficiant d'un mode d'accueil individuel. Ainsi la structure propose des temps collectifs ou ateliers d'éveil.

Les animations proposées par le RAM :

Elles s'adressent aux enfants de moins de 4 ans accompagnés d'un adulte référent (assistants maternel, parents,

grands-parents...). Ces animations sont gratuites pour les familles et les assistantes maternelles de Royat, Orcines et Durtol. Elles ne fonctionnent pas pendant les vacances scolaires.

- ▶ Animation musicale avec une intervenante de l'école de musique de Royat,
- ▶ Atelier jeux, lieu d'échanges, lieu de rencontres / Ouvert également aux futurs parents,
- ▶ Des sorties peuvent être proposées ponctuellement. Sans inscription.
- ▶ Atelier Motricité libre,
- ▶ Atelier découverte « Signe avec moi »,

Attention : En raison de la crise sanitaire actuelle, les activités proposées par le Relais sont susceptibles d'être modifiées ou annulées.

En cas d'urgence et lors des périodes de fermeture du RAM, vous pouvez contacter l'antenne médico-sociale de Chamalières au 04 73 19 80 30.

➔ **Infos sur les jours et horaires sur : www.royat.fr ou en appelant :**

- Mardi de 14h 30 à 17h 30 et mercredi de 10h 30 à 12h à la Maison de Mowgli : 04 73 35 84 17

- Jeudi de 14h 30 à 16h 30 à la mairie de Royat : 04 73 29 50 80 ou 06 74 08 70 96

Responsable de la structure : Chantal Peycheraud (éducatrice de jeunes enfants)

**Sites utiles : www.pajemploi.urssaf.fr
www.mon-enfant.fr / www.caf.fr**

Maison de Mowgli - Place Claussat - 63130 Royat

ASSISTANTE MATERNELLE / ASSISTANT MATERNEL, POURQUOI PAS VOUS ?

De quoi s'agit-il ? L'assistant maternel agréé accueille des enfants confiés par leurs parents, de manière habituelle et non permanente, moyennant rémunération. Pour devenir assistant maternel agréé, vous devez remplir certaines conditions et en faire la demande auprès des services du Département. Deux types d'agrément existent selon le lieu d'exercice de l'assistant maternel :

- ▶ À son domicile.
- ▶ Dans une maison d'assistantes maternelles.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le RAM ou l'antenne Médico-Sociale de Chamalières au 4 73 19 80 30.

LA VIE DES ÉCOLES

Avec la Covid, il a fallu mettre en place les protocoles sanitaires pour tous les temps de la journée à l'école : vie en classe, repas, accueil périscolaire... pour accueillir les élèves dans les meilleures conditions.

Rituel important de début septembre pour l'équipe municipale comme pour les enseignants et leurs élèves, **la remise de dictionnaires**, offerts par le Maire au nom de la Municipalité aux enfants de CE1 de l'école élémentaire.

Marcel ALEDO, Maire, accompagné de Marie-Anne JARLIER, adjointe aux affaires scolaires, sociales et intergénérationnelles, de Christine BIGOURET, adjointe et de Jacqueline BUONOCORE, conseillère municipale, sont allés à la rencontre des élèves pour leur offrir ce dictionnaire destiné à les suivre tout au long de leur scolarité en primaire.

Madame Isabelle MALMEZAT, Directrice de l'école et Madame Patricia PASSAT, enseignante en CE1, étaient bien sûr présentes.

Les élèves ont été tout joyeux de découvrir ce nouveau manuel illustré, coloré et contenant tant d'informations. Ils ont aussi lu ensemble le poème que le Maire a choisi pour eux.

Les élèves ont également pu participer au travail du street-artiste Pablito ZAGO, qui a réalisé une fresque au Théâtre de verdure de l'Avan.C : les enfants ont pu échanger avec Pablito sur son travail qui est aussi une passion, en toute sécurité, dans le respect des gestes barrière.

La fête de la citrouille n'a en revanche pas pu se tenir pour des raisons sanitaires, mais grâce à l'Amicale laïque, les enfants ont pu partir en vacances d'Automne avec une surprise en lien avec cette fête habituellement joyeuse et très appréciée de tous.



Le Maire et l'équipe municipale ont offert des dictionnaires en septembre aux élèves de CE1.



Les élèves des écoles Jules Ferry à la rencontre du street-artiste Pablito ZAGO.

ISABELLE MALMEZAT, NOUVELLE DIRECTRICE A L'ECOLE ELEMENTAIRE JULES FERRY

Isabelle GAUTHIER, directrice pendant 3 ans à l'école élémentaire, a quitté Royat en juin dernier et nous la remercions d'avoir exercé ses fonctions avec dynamisme et sérieux. En septembre, nous avons eu le plaisir d'accueillir une nouvelle enseignante directrice de l'école, Madame Isabelle MALMEZAT.

Quel a été votre parcours avant d'arriver à l'école de Royat ?



Je fête mes 30 ans de carrière, cette année ! Je fais partie de la dernière génération des instituteurs de «l'École Normale». Un 1er poste à Vollore Montagne, puis Clermont-Ferrand, Aydat et Lempdes, à l'école « Le Bourgnon » où j'ai enseigné, en tout, durant 15 ans. J'ai assuré l'intérim de direction, durant les 3 dernières années dans cette même école de 8 classes. Le poste ayant, ensuite, été attribué au barème, j'ai demandé ma mutation pour retrouver un poste de directrice. Après un passage de 2 ans à Pérignat-les-Sarliève en tant qu'enseignante, j'obtiens un poste de directrice à l'école du Pré de l'Eau de Pérignat-sur-Allier. Une école de campagne très agréable, mais, assez éloignée de mon domicile ce qui m'amène à demander, au bout de 5 ans, une mutation pour rapprochement géographique.

Est-ce vous qui avez choisi Royat et si oui, pourquoi ?

Lors du dernier mouvement des enseignants, en juin dernier, j'établis ma liste de vœux, avec 2 priorités : un CM2 (mon niveau de prédilection) et un rapprochement géographique,

sans exclure un poste de direction. L'école de Royat fait partie de mes 4 postes demandés et c'est avec surprise que je l'obtiens car je ne le croyais pas à la portée de mon barème.

Quelles ont été vos premières impressions à l'école élémentaire Jules Ferry en septembre 2020 ?

Pour être honnête : très vieille école ! Je ne savais pas qu'il y avait encore des écoles avec 2 entrées (filles et garçons) et des plafonds de... 4m de hauteur.

Ma 2^{ème} impression : un très bon accueil de la part de l'équipe pédagogique ainsi que de la municipalité qui ne tarde pas à prendre contact avec moi. Mes demandes sont vite satisfaites et je réalise que l'école bénéficie de moyens conséquents: des aides financières pour les voyages scolaires, un professeur d'EPS, un professeur de chant et une amicale laïque très active et très généreuse pour l'école. Je note également des services proposés par le périscolaire variés et peu répandus (garderie flash).

Avez-vous des projets particuliers pour l'école de Royat ?

Oui, j'aimerais, avec le soutien de la municipalité et peut-être de l'amicale Laïque, revoir et améliorer l'accès au numérique pour les élèves, avec des malettes mobiles (mini-ordinateurs ou tablettes) et/ou, comme le propose déjà la mairie, de renouveler les ordinateurs de la salle informatique. L'équipe réfléchit, également, à l'amélioration du moment de la récréation pour apporter aux élèves, plus de «verdure» et d'espaces aménagés, propices à la dépense physique ou, au contraire, aux temps calmes.

PROXIM'CITÉ un outil au service des habitants pour signaler une anomalie sur le domaine public

Le dispositif PROXIM'CITÉ, gratuit, permet aux usagers de signaler, en ligne ou par téléphone toutes anomalies constatées sur le domaine public en vue d'une intervention rapide de Clermont Auvergne Métropole, sur :

- ▶ Le nettoyage des rues,
- ▶ Les dégradations de voirie,
- ▶ Les travaux de voirie,
- ▶ L'eau et l'assainissement,
- ▶ L'éclairage public,
- ▶ La signalisation,
- ▶ Les incivilités,
- ▶ Les dépôts illégaux d'encombrants...

Comment ça marche ?

Pour signaler une anomalie, plusieurs options :

- ▶ Contacter le numéro gratuit : 0 800 300 029 (depuis tous les téléphones)

▶ Remplir le formulaire en ligne sur : <http://proximcite.clermontmetropole.eu>

Si vous ne pouvez pas faire cela, vous pouvez également vous adresser à l'accueil de la Mairie.

C'est efficace ?

L'efficacité de ce dispositif repose notamment sur l'information des déclarations, qui permet une traçabilité du service.

Tous les appels et toutes les déclarations informatiques sont traités au Pôle centre de la Direction de l'Espace Public et de la Proximité : dès lors, chaque demande est redirigée vers le service compétent, pour une intervention des équipes dans les délais les plus brefs possibles.

Bien entendu, les délais de prise en charge varient selon la gravité et l'ampleur de l'anomalie signalée, ainsi que de la difficulté de mise en œuvre de la solution envisagée.

 **0 800 300 029 (depuis mobile ou fixe) / <http://proximcite.clermontmetropole.eu>**



LE CONCILIATEUR DE JUSTICE



Si vous êtes en désaccord avec un particulier ou un professionnel et si un procès vous paraît disproportionné avec l'importance du problème, vous pouvez vous adresser à un conciliateur de justice. Le juge saisi d'un litige peut également désigner un conciliateur avec votre accord et celui de votre adversaire. La « justice partagée avant la justice imposée » est donc un moyen simple, rapide, gratuit et souvent efficace de venir à bout d'un

litige et d'obtenir un accord amiable. Deux conciliateurs interviennent tous les mardis sur rendez-vous en Mairie de Royat, Madame Aline MIELE et Monsieur Alain MESURE.

 **Contacts :**
Aline MIELE : aline.miele@conciliateurdejustice.fr
Alain MESURE : alain.mesure@conciliateurdejustice.fr
Tél : 06 89 22 33 31.

LA DÉCHETTERIE DE ROMAGNAT FERMÉE POUR TRAVAUX PENDANT 5 MOIS

La déchetterie de Romagnat est fermée depuis mi-octobre dernier pour rénovation : à la clé, amélioration et sécurisation de l'accès, création de "zones de dépose au sol", création d'une zone de stockage qui optimisera les rotations et l'évacuation des bennes, tout en augmentant la capacité d'accueil des déchets... Pendant les travaux, les usagers peuvent se rendre dans l'une des six autres déchetteries de

la Métropole : Saint-Genès-Champanelle (Theix), Cournon/Lempdes, Les Gravanches, Blanzat, Pont-du-Château, Gerzat.
Réouverture prévue : avril 2021.

 **Les déchetteries sont accessibles sans rendez-vous, du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 19h. Le samedi de 9h à 19h.**

LE DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE À ROYAT

Initialement prévu fin 2020 sur l'ensemble de la commune, le déploiement de la fibre optique a pris du retard pour cause de Covid.

L'entreprise Orange est mandatée par le Conseil départemental pour cette opération, qui permet à tous de se

connecter à internet en haut débit et de choisir librement son opérateur.

 **Pour connaître le raccord à votre logement : au 39 00 / boutique.orange-fr/eligibilite**

GROUPE MAJORITAIRE

UCPR – Union Communale Pour Royat

Une équipe à l'écoute des habitants et engagée au quotidien

Cher(e)s Royadères,

En mars 2020, vous avez à plus de 73% des suffrages exprimés élu notre groupe « Union communale de Royat » pour gérer Royat. Nous vous remercions de votre confiance et nous en serons dignes.

Ce début de mandat est impacté par une crise sanitaire sans précédent. Les élus, avec l'appui des agents communaux que nous remercions, s'engagent au quotidien pour assurer la continuité des services à la population, des plus jeunes (restauration scolaire, temps périscolaires, accueil de loisirs...) aux plus âgés (maintien à domicile...). Nous apportons un accompagnement de tous les jours, sur le terrain, aux habitants les plus vulnérables. Nous œuvrons afin de permettre à nos

associations de poursuivre leurs activités selon les protocoles sanitaires. Nous sommes à l'écoute de nos commerçants et les soutenons dans leurs actions de redynamisation de leurs activités.

Nous agissons pour faire face à cette crise sanitaire, mais nous la subissons aussi, comme nombre de collectivités locales ou d'entreprises. L'activité thermale brutalement stoppée a engendré des pertes d'exploitation sans précédent qui impactent les finances de notre commune. Nous avons choisi d'aller de l'avant. C'est ainsi que les négociations menées avec ValVital, 2e groupe thermal français, ont permis d'aboutir à un partenariat « gagnant-gagnant » synonyme de renouveau du thermalisme à Royat. 31,4 millions d'euros vont ainsi être investis dans les Thermes de Royat et Royatonic ce qui permettra de repositionner Royat

comme un fleuron du thermalisme, avec toutes les retombées économiques induites par cet accord.

Face à la crise, nos actions s'inscrivent toutes dans une démarche d'honnêteté, de transparence et d'adaptation. Plus que jamais, nous sommes à votre écoute. Nous menons nos projets pour Royat en concertation avec vous, que ce soit dans le domaine de l'environnement, de la sécurité, de la mobilité, de la solidarité et d'une manière générale sur tous ces sujets qui impactent directement nos vies de royadères. Ainsi nous nous engagerons pour défendre les intérêts de Royat dans la refonte des mobilités à l'échelle de la métropole, et notamment sur le projet de ligne de bus à haut niveau de service (BHNS) qui va desservir Royat.

Contact : Jean-Pierre Lunot
jplunot@yahoo.fr
06 62 47 07 44

GROUPE MINORITAIRE

Mouvement Citoyen Royadaire

Une opposition utile et plus que jamais nécessaire

Nous remercions très sincèrement les presque 30 % d'électeurs qui ont voté pour notre équipe rassemblée autour de Christian Bernette et nous ont permis d'obtenir 3 sièges au conseil municipal. Nous nous sommes présentés pour :

- rendre le fonctionnement de la municipalité plus transparent, moins auto-cratique, plus participatif
- remédier à la situation inquiétante des finances et de l'endettement de la ville
- revitaliser le bourg et valoriser le patrimoine
- progresser dans la transition énergétique et le verdissement de la commune
- et ainsi envisager un nouveau souffle pour notre ville.

Dans le contexte des élections en pleine crise sanitaire, il en a été décidé autrement.

Rien n'a donc évolué. Et aujourd'hui au vu du fonctionnement municipal, l'opposition est plus que jamais nécessaire.

Il ne s'agit pas de faire de l'obstruction, bien au contraire, mais de continuer à porter les projets d'amélioration sur lesquels nous nous sommes engagés et d'agir pour que le conseil municipal joue son rôle de contrôle. En effet, il est normal et nécessaire :

- d'avoir une information complète sur la gestion des dossiers (modalités de vente du prieuré, délégation de service public des thermes et de Royatonic à un groupe privé, projets de constructions associés, gestion du personnel...)

- d'avoir un point précis sur la situation financière de la ville et de ses régies afin de comprendre les plusieurs millions de pertes d'exploitation des dernières années. Nous demandons la réalisation rapide d'une analyse financière indépendante.

- de dynamiser l'activité et rénover le bourg

- de sauvegarder le patrimoine et le cadre de vie de Royat.

Dans ce but et afin d'affirmer notre présence et notre volonté démocratique, notre groupe d'opposition évolue. Sa nouvelle appellation « Bien vivre ensemble à Royat » traduit l'ambition que nous souhaitons partager avec vous tous. Philippe Jouffret, nouvel élu et fin connaisseur des finances publiques en sera le porte parole.

Vous pouvez nous aider. Soutenez-nous en assistant aux conseils municipaux. Ecrivez nous, rejoignez nous : nous agissons pour Royat et les royatais.

Bonnes fêtes à tous et par avance, tous nos vœux de bonheur et de santé pour cette nouvelle année !

christian.bernette@gmail.com
sophie.mercier05@gmail.com
philippe.jouffret@laposte.net



L'équipe municipale et les agents communaux vous accompagnent au quotidien pour mettre en œuvre de nouveaux projets pour notre Ville.

Des questions ? Des idées pour Royat ?

Ils sont à votre écoute :

MAIRE

Marcel ALEDO : mairie@royat.fr

Culture, Thermalisme, Thermoludisme, Tourisme

Jean-Pierre LUNOT : jean-pierre.lunot@royat.fr

Affaires sociales, scolaires et intergénérationnelles

Marie-Anne JARLIER : marie-anne.jarlier@royat.fr

Finances, Devoir de mémoire

Michel AUBAGNAC : michel.aubagnac@royat.fr

Vie associative, Sports

Christine BIGOURET-DENAES : christine.bigouret@royat.fr

Sécurité, Mobilité

Alain DOCHEZ : alain.dochez@royat.fr

Environnement, Cadre de vie, Valorisation de Royat, Commerce

Delphine LINGEMANN : delphine.lingemann@royat.fr

Urbanisme, Travaux

André GAZET : andre.gazet@royat.fr

Mairie de Royat

46, bd Barrieu - 63130 ROYAT
04 73 29 50 80 - mairie@royat.fr
www.royat.fr

